

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

La main qui dénonce



(Photo Détective).

**Le chauffeur Flottes a posé son doigt sur le portrait d'Almazoff...
C'est la plus terrible charge qui pouvait peser sur les épaules
du meurtrier présumé de Rigaudin.**

(Lire, page 6, le récit de F. Dupin.)

LA LANTERNE SOURDE

Un Scandale

Il est un scandale qui persiste : malgré la défense formelle que le législateur a pris soin d'édicter, beaucoup de magistrats, violant délibérément la loi, n'hésitent pas à faire état, d'une façon plus ou moins détournée, des condamnations amnistées.

Le fait vaut d'être rappelé, puisque tout récemment, le président d'une Cour d'Assises a fait comprendre aux jurés que le passé de l'homme qu'ils avaient à juger n'était pas intact.

Cela est proprement intolérable.

On peut approuver ou critiquer les lois d'amnistie qui se sont succédées depuis quelques années. La critique a été souvent formulée par des hommes attentifs, d'un avis sûr, justement inquiets de l'accroissement de la criminalité, et qui ne trouvaient pas opportunes des mesures d'indulgence, alors que l'audace des coquins se précipitait davantage.

La fréquentation des audiences, l'examen des dossiers judiciaires montrent, hélas ! trop d'exemples de récidivistes endurcis qui n'avaient dû le pardon de leurs fautes passées qu'à leur séjour au front et qui, démobilisés, étaient retombés...

On conçoit donc parfaitement le scepticisme avec lequel fut accueilli le geste de bonté du Parlement... Mais, d'autre part, le sacrifice consenti par eux, qui avaient tant souffert — et si longtemps — justifiait cette clémence.

En tout cas, partisans ou adversaires de l'amnistie peuvent et doivent tomber d'accord sur ce principe : la loi étant la loi, chacun doit l'appliquer.

Et il est tout de même fort que certains magistrats donnent l'exemple d'une belle désinvolture et se soucient aussi peu du texte qui leur commande de garder le silence sur des condamnations abolies, juridiquement anéanties...

Certes, ils ne le font pas ouvertement : mais une insinuation habile, une question perfidement posée à l'accusé qui « tombe dans le panneau » et le tour est joué : après, le défenseur pourra bien dire tout ce qu'il voudra, expliquer que son client a été amnistié, cela n'a plus d'importance... les jurés savent que l'homme a été condamné et tout le bénéfice moral que la loi a donné aux anciens combattants tombe : l'homme est perdu.

Mais la responsabilité de ce scandale n'incombe pas aux seuls magistrats.

S'il leur est en effet possible de révéler les fautes passées de l'inculpé, c'est qu'ils en ont trouvé la trace dans le dossier.

Et cette trace aurait dû disparaître. L'amnistie a détruit non seulement la condamnation, mais le délit lui-même, qui, par une fiction de droit, est censé n'avoir jamais existé.

Tout le mal, en l'espèce, vient d'une pratique administrative, d'une singulière hypocrisie : la fiche des « sommiers judiciaires », qui est une sorte de doubleur du casier judiciaire.

Le casier judiciaire est le document officiel, qui fixe le passé d'un homme.

Le « sommier » est un bulletin, qui n'a pas le même caractère d'authenticité et qui contient l'indication non seulement des peines prononcées, mais même des plaintes terminées par un classement sans suite ou un non-lieu.

Or, lorsqu'il s'agit d'un individu amnistié, le sommier judiciaire porte cette formule : « rien depuis le 12 novembre 1924 », le 11 novembre 1924 étant, en vertu de la dernière loi, la date ultime jusqu'à laquelle s'appliquait le bénéfice de l'amnistie. La formule ainsi rédigée laisse clairement entendre que s'il n'y a rien eu depuis le 12 novembre, par contre il y a eu « quelque chose » antérieurement...

Et, de la sorte, la phrase est aussi nette que le relevé d'une peine.

C'est par ce procédé que les magistrats sont immédiatement renseignés. On a bien souvent protesté, mais en vain. Le document est dans le dossier, il y reste, et l'on sait quel usage en font trop de présidents.

Il est injuste de retirer d'une main ce que l'on donne de l'autre, de parler de pardon, si c'est pour rappeler une faute abolie.

Si l'on ne veut plus appliquer la loi d'amnistie, qu'on le dise et qu'on la rapporte : le législateur nous a habitués, depuis quelques années, à trop de fantaisies juridiques, pour que celle-ci paraisse plus ahurissante que telle autre.

Mais il n'est pas tolérable qu'il dépende de la bonne volonté d'un magistrat, de son désir de respecter la loi ou de la tourner, que le bénéfice de l'amnistie soit retiré à ceux qui ont le droit d'y prétendre.



L'ALMANACH

— 1930 —

DE

DÉTECTIVE

sera

la surprise

de l'année

L'ALMANACH 1930
DE "DÉTECTIVE"
SERA EN VENTE
FIN NOVEMBRE

LES ÉNIGMES

Grand concours hebdomadaire

Voici la liste des gagnants de la 7^{me} Enigme

(970 réponses justes nous sont parvenues)

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1 ^{er} prix (50 points), | M. Jean CATUFFE, 30, rue du Pernet, TOULON, 1.000 francs. |
| 2 ^e — (40 points), | M. Pierre PORSON, 9, rue Denis-Papin, PANTIN (Seine), 500 francs. |
| 3 ^e — (35 points), | M. DUCRET, villa Amédée, rue Georges-1 ^{er} , AIX-LES-BAINS, 250 francs. |
| 4 ^e — (30 points), | M. Lucien ROZOTTE, 61, rue de Billancourt, BOULOGNE (Seine), 150 francs. |
| 5 ^e — (25 points), | M. CRESTIR, 106, rue Montmartre, PARIS, 100 francs. |
| 6 ^e — (24 points), | M. Marcel RADAL, 35, rue de Turenne, MARSEILLE, 50 francs. |
| 7 ^e — (23 points), | Mme Armandine PORSON, 9, rue Denis-Papin, PANTIN (Seine), 50 francs. |
| 8 ^e — (22 points), | M. Georges DEBOULET, 11, rue Hégésippe-Moreau, PARIS, 50 francs. |
| 9 ^e — (21 points), | M. J. CAPRON, 9, rue Paganini, NICE, 50 francs. |
| 10 ^e — (20 points), | M. Edouard HUMBERT, 20, avenue de Montrapon, BESANCON, 50 francs. |
| 11 ^e — (19 points), | M. André MULO, 55, rue des Merlettes, LE VESINET (Seine-et-Oise), 50 francs. |
| 12 ^e — (18 points), | M. Victor TISSOT, usine Progil, COUDAT-LE-LARDIN (Dordogne), 50 francs. |
| 13 ^e — (17 points), | M. Emile HUMBERT, 20, avenue de Montrapon, BESANCON, 50 francs. |
| 14 ^e — (16 points), | M. SCHENENBERGER, 94, rue Emile-Zola, MAZAR-GUES, par MARSEILLE, 50 francs. |
| 15 ^e — (15 points), | Mme Gilberte ROUSSEAU, 5, rue Louis-Blanc, BELLEVUE (Seine-et-Oise), 50 francs. |
| 16 ^e — (14 points), | M. G. KARSENTI, Banque Commerciale du Maroc, FEZ, V. N., 50 francs. |
| 17 ^e — (17 points), | M. Elie GIRAUDON, 30, place Monge, CHAMBERY, 50 francs. |
| 18 ^e — (12 points), | M. O. BÉCART, avenue des Lilas, SOISY-SOUS-MONTMORENCY (Seine-et-Oise), 50 francs. |
| 19 ^e — (11 points), | M. A. SAINTY, place Anatole-France, HÉRICOURT (Haute-Saône), 50 francs. |
| 20 ^e — (10 points), | Mme BORDET, 232, rue de Crimée, PARIS, 50 francs. |
| 21 ^e — (9 points), | M. Jean POGGIOLI, 25, rue Coquillière, PARIS, 50 francs. |
| 22 ^e — (8 points), | M. Gustave GIRAUDON, 30, place Monge, CHAMBERY, 50 francs. |
| 23 ^e — (7 points), | M. Georges VILLARD, 10, rue Castel-Marly, NANTERRE, 50 francs. |
| 24 ^e — (6 points), | M. Henry VIROT, 3, Grand'Rue, NYON (Vaud), Suisse, 50 francs. |
| 25 ^e — (5 points), | Lieutenant A. RAYBAUD, 126, boulevard Raspail, PARIS, 50 francs. |

Lire, pages 14 et 15, le règlement du concours, la dixième énigme et la solution de la huitième.

Un président insupportable

Ce n'est qu'un cri au Palais : chacun se plaint du nouveau président des assises, le conseiller Maret, qui s'est révélé bien médiocre, pour ne pas dire plus, dans l'exercice de ses fonctions.

M. Maret est tatillon, minutieux jusqu'à la manie dans ses interrogatoires, bref insupportable...

Sous prétexte d'éviter les incidents, il les provoque ; il veut simplifier l'affaire, il la complique et personne n'y comprend plus rien.

Les audiences se terminent à des heures invraisemblables. Tel procès qui, avec un autre président, se fût achevé avant le dîner, oblige maintenant à des audiences de nuit.

Tout le monde grogne : les jurés, l'avocat général, les défenseurs, les journalistes et les garçons de la cour d'assises.

Cette protestation unanime a décidé le premier président à ne plus charger le conseiller Maret, lorsque sera achevée la session de décembre, de la direction des débats criminels.



Accablée

Mme Weiler a été accablée par la condamnation du jury de la Seine : elle l'a accueillie avec dignité, mais elle souffre affreusement de sa détention.

Après avoir remercié son défenseur, M^e de Moro-Giafferri, de son admirable plaidoirie — elle regagna Saint-Lazare et la cellule privilégiée — l'ancienne « pistole » de Mala-Hari, que lui a valu son excellente tenue à la prison...

Elle a confié à l'une des sœurs que ce qui l'a touchée le plus, dans son atroce procès, ce fut la noble attitude de son ancien mari, M. Ottony, le père de ses deux enfants et de son ex-belle-mère...

CAS DE CONSCIENCE



Ce fut un problème de conscience bien grave qu'eurent à résoudre les jurés du Var dans l'affaire Corbett. L'accusé avait tué sa mère « délibérément » pour lui éviter une agonie atroce. La loi dit : Crime. Corbett objectait : Devoir et Pitié. Il fut acquitté. Le voici comparissant devant les juges, et, à gauche, à la barre des témoins, le D^r Tramini, médecin légiste qui donna ses soins à la victime et dont la déposition fut capitale, puisqu'il attesta l'incurabilité de M^{me} Corbett.

Une belle voix de victime

L'autre jour, le juge d'instruction Matifas accompagné de la police judiciaire, d'Almazian et du défenseur de celui-ci, M^e Jean-Charles Legrand, procéda à une perquisition dans la boutique et dans la cave du tailleur, rue Saint-Gilles.

Le magistrat voulait savoir si l'on pouvait, de la rue, ou des appartements voisins, entendre les cris d'une victime qui appelle au secours.

Un inspecteur, tout d'abord, fut chargé de faire l'expérience ; mais il parla d'une voix si faible que M. Benoist voulut, lui-même, tenter l'opération.

Ses cris furent perçus de fort loin. L'expérience était concluante.

Quand elle fut achevée, M^e Jean-Charles Legrand se tournant vers le directeur de la police judiciaire, lui dit en souriant : — Je vous félicite, M. le directeur ; vous avez une belle voix de victime.

Et chacun sourit de ce bon mot.



Une maison ! A quoi bon ?

Un nouveau moyen de résoudre la question de la crise des logements vient d'être exposé par une jeune femme américaine à laquelle on proposait d'acheter une maison.

— Pourquoi ne pas avoir une maison ? demandait le marchand de biens.

— Une maison ! répondit-elle, à quoi bon ? Je ne saurais qu'en faire ! Je suis née dans un hôpital, j'ai été élevée dans une pension, on m'a fait la cour dans une automobile, je me suis mariée dans une église, nous prenons nos repas au restaurant, nous passons la matinée sur le champ de golf, nos après-midi au-dessus des tables de bridge, nos soirées au dancing ou au cinéma ! Et quand je mourrai, j'espère bien être enterrée par une entreprise de pompes funèbres !

— Ainsi tout ce dont nous avons besoin, c'est un garage avec, tout au plus, une chambre à coucher au-dessus.



Respect à la Loi !

La loi américaine interdit l'émission de chèques inférieurs à un dollar.

Or, le milliardaire Henry Ford, se trouvant dénué de tout argent de poche, alors qu'il avait à régler l'achat d'un timbre de deux cents (dix centimes), fut dans l'obligation d'emprunter cette petite somme ; il paya le prêteur par un chèque de même valeur.

La chose ayant été connue, voici qu'une polémique s'engage dans la presse américaine : la loi doit être égale pour tous ; en signant un chèque de deux cents, Henry Ford a commis un délit passible d'une amende de 500 dollars.

Vat-on la lui appliquer ? Ou les tribunaux le tiendront-ils quitte ?

Cette querelle de « forme » passionne actuellement l'Amérique. Bridoison, après Christophe-Colomb, découvre le Nouveau-Monde...

Le dentiste et la fiancée

Une jeune dame de Francfort avait poursuivi devant le tribunal son dentiste parce qu'il lui avait arraché sans nécessité deux dents de devant. Elle lui réclamait des dommages et intérêts pour la douleur qu'elle avait éprouvée, « un bridge », gratuit et, en plus, une somme importante pour compenser la diminution de ses chances de mariage.

Dans un long jugement motivé, le tribunal a rejeté cette dernière demande disant que la technique dentaire actuelle était telle qu'il est possible de faire des dents artificielles ne différant en rien des dents naturelles. Et que, du reste, un prétendant sérieux ne pourrait pas être arrêté par un « bridge ».

Pourtant le tribunal a cru prendre en considération la dépression morale que la jeune personne a dû éprouver par suite de la perte de ses dents et lui a accordé deux mille cinq cents marks de dommages.

PASSE-PARTOUT



Mise au point

Dans notre numéro du 24 octobre, à la page 5, nous avons publié une photographie au bas de laquelle se trouve la phrase de notre collaborateur, M. J. Kessel : « ... mendiant un morceau de pain, un verre de vin rouge. »

Cette photographie nous avait été communiquée par une agence à laquelle nous avions demandé de nous fournir des documents sur les bas-fonds de Paris.

Nous venons d'apprendre que nous avons été victimes d'une mystification et que les personnes reproduites sur l'image sont d'une parfaite honorabilité.

Nous tenons aussitôt à insérer spontanément cette rectification, en leur présentant nos excuses pour cette erreur que nous avons commise involontairement et en toute bonne foi.

Pages 4, 5, 12 et 13 :

SOUS LA TERREUR DE LA MAIN NOIRE

par

Hubert DAIL

l'un des plus célèbres
Reporters de la
Presse américaine.

1 Franc 25
DÉTECTIVE
16 pages

35, Rue Madame, Paris
Téléphone : LITRE 32-11

George-Kessel
Directeur-Rédacteur en Chef



LES PASSAGERS MAUDITS

Le réveil sonnait à quatre heures et demie dans le bague de Saint-Martin-de-Ré, que les lampions du bal étaient à peine éteints.

Le bal le plus extraordinaire qu'on ait jamais.

Cela se passait, tout à l'extrémité du port, sous un marché couvert, à la porte duquel brûlaient une demi-douzaine de lampions que menaçait de souffler le vent du large. Il y avait à l'intérieur quelques quinquets fumeux et, au son d'un accordéon plaintif, tournoyaient les couples les plus invraisemblables.

Un surveillant au képi à viscopo enlaçait un Sénégalais aux dents blanches, tandis que deux gardes mobiles, casque en tête, dansaient ensemble en faisant tourner leurs bottes.

Deux femmes seulement dans ce bal.

Deux femmes qu'on avait vu descendre, le matin, de l'autobus de Larubanceau, fardées comme au théâtre et portant d'immenses valises.

L'après-midi, elles étaient allées jusqu'au pénitencier pour voir leurs « types », deux nervis marseillais, condamnés dans une affaire de faux. On n'avait pas pu les recevoir.

Au bal maintenant, elles essayaient d'intéresser les surveillants au sort de leurs deux amis. Elles allaient de bras en bras, tandis que l'accordéon soupirait les derniers refrains à la mode et on pouvait les entendre répéter inlassables :

— Vous vous souviendrez ! Deux bons copains ! Jojo et Dédé, qu'on les appelle.

Quelques « vedettes »

Tous les soirs, son Pernod avalé, on pouvait voir M. Micaelli, directeur du bague, regagner ses bureaux pour arrêter jusqu'à une heure avancée de la nuit, les derniers détails du départ.

Un des plus importants d'ailleurs qu'il y ait eu depuis longtemps. Six cent quatre-vingt-neuf partants, forçats et relégués, et parmi ceux-ci les plus célèbres vedettes criminelles de ces dernières années :

Mestorino, qui, dans son atelier de la rue Saint-Augustin, assassina le courtier Truphème.

Guyot, qui étrangla Malou, la petite dactylo.

Barrère, ce gamin qui, avec Matillon et Montfort, tua le gardien de la prison de Rambouillet.

Nourric et Duquesne, qui tuèrent au Perreux l'encaisseur Desprez.

Vermandé, qui fit brûler sa femme dans le calorifère de son usine.

Pierre de Reyssac, le plus ignoble, qui jeta son enfant dans le canal du Midi.

Et Barataud enfin, l'assassin du chauffeur Faure et le meurtrier de son ami, Bertrand Peynet.

Depuis huit jours, les hôtels de Saint-Martin-de-Ré refusaient du monde : parents et amis, accourus pour une dernière visite.

Tout à tour, on avait vu errer mélancoliquement sur le quai du port, le père de Barrère, timide et attendrissant, celui de Nourric qui, le soir, à l'apéritif, prenait de grandes colères contre les journalistes responsables, à ses yeux, de la condamnation de son fils, celui de Barataud, en chausson et un parapluie à la main et qui n'abandonnait ses larmes que pour offrir dix pour cent de commission à celui qui pourrait trouver un acquéreur pour ses carrières de kaolin.

Seul Mestorino, accablé, n'a pas vu venir sa Lily.

Quant aux forçats, ils étaient tranquilles.

— Jamais, je n'ai eu aussi peu à sévir, s'exclamait M. Micaelli ; doux comme des moutons.

Seuls Nourric et Duquesne avaient fait con-

naissance avec la cellule. Motif : le premier avait fait passer au second un couteau au fond d'une gamelle pleine.

L'embarquement

Ils ont franchi la porte du dépôt à huit heures exactement.

En guise de bienvenue, le capitaine de gendarmerie, lorsque les forçats apparurent, commanda d'un ton sec aux tirailleurs chargés d'encadrer le convoi :

— Approvisionnez !

La troupe s'est ébranlée. En tête les forçats. Derrière les relégués qui, avec orgueil, portent barbes et chapeaux comme des titres de noblesse. Tous marchent du même pas lent, un peu traînant comme s'ils tiraient un invisible boulet.

Ils ont suivi, ployant un peu sous le poids de leur sac de marin, pourtant si maigre, cette allée plantée de tamaris, à qui les habitants de Saint-Martin ont donné ce nom sinistre de chemin de la Guyane. Ils ont débouché sur le port, où, par ordre de la police, tous les volets étaient clos.

Trois bateaux les attendaient, trois bateaux qui font, d'ordinaire, le service entre Saint-Martin et La Rochelle, le Coligny, le Laborde et l'Express.

C'est sur l'Express que s'embarqueront les forçats de marque. A l'entrée de la passerelle, côte à côte, le prêtre et le pasteur du dépôt avaient pris place. L'aumônier catholique est jeune et rouge de couleur ; le pasteur est un vieillard, à la barbe blanche. Stoïques, tous deux,

sous l'eau qui ruisselait, ils eurent des mots d'encouragement pour chacun.

Mais comment reconnaître parmi ces hommes qui ne sont plus que des numéros et dont le visage lui-même, sous la tondeuse et le rasoir est devenu anonyme, ceux qui furent les vedettes célèbres de tant de procès sensationnels.

Où est Guyot ? Où est Vermandé ? Ils ont glissé sur le bateau à l'entrée duquel un surveillant minutieux compte les hommes comme des sacs, sans qu'on les aperçoive.

Mais voici Barataud : un duvet de poils roux encadre un visage à la peau violette, transparente, une peau de noyé. Seuls, ses deux yeux fiévres et inquiets fouillent le bateau sur lequel il doit s'embarquer. Ils ne voient personne. D'une main nerveuse, d'une main encore blanche et soignée, celui qui fut le beau Charley, tient son sac pareil à tous les autres et il a l'air ainsi de guetter son avenir.

Encore une suite de visages inconnus : les simples soldats de l'armée du crime. Et puis un murmure circule :

— Mestorino, voici Mestorino !

Un nègre hilare et chahutant le précède comme dans une parade de cirque. Mestorino se cache sous sa couverture qu'il a mise sur sa tête ainsi qu'une coiffe de vieille femme. A côté de lui, trois autres forçats, étendant eux aussi, font un écran pour qu'il échappe aux regards des curieux. On a le temps de reconnaître son profil de gladiateur et de voir que ses cheveux ont blanchi.

Une lettre, la veille, lui a appris que, malgré

ses promesses à la cour d'assises, sa femme, sa Lily, ne viendrait pas.

Et voici Barrère : vingt-cinq ans, un grand garçon dégingandé, pas antipathique. Il aperçoit l'aumônier. D'un bond, il se précipite dans ses bras. Deux baisers sonores. Barrère passe à son tour la passerelle.

Cependant, à l'avant de l'Express on aperçoit un forçat, un peu à l'écart des autres. Pour contempler la foule, il a mis des lorgnons :

Pierre de Reyssac.

Les trois bateaux se sont mis en marche et filent vers le large. Sur la jetée, dans une attitude de roman feuilleton, deux femmes insoucieuses de la pluie agitent leurs mouchoirs :

— Au revoir Jojo ! Au revoir Dédé ! Au revoir tous.

Les deux danseuses du bal du marché couvert souhaitent bon voyage à leurs hommes et à leurs surveillants.

Le Martiniera

Au large de la Pallice, devant Samblanceaux, le Martiniera attend sa cargaison humaine. C'est un bateau à une cheminée, repeint à neuf, et qui, toujours cargo, transporte tantôt des condamnés, tantôt des bananes.

Quand ce sont des bananes, on les met dans les cales. Quand ce sont des bagnards, on transforme les cales en cages. Et on entasse là-dedans les hommes comme les fruits.

Des grilles ferment les différentes cales. Entre chacune, un chemin pour les gardiens. Au plafond, des crochets pour les hamacs. On distribue les hamacs le soir. On les ramasse le matin. La journée, les forçats s'arrangent comme ils peuvent dans leur cage.

Au début de la journée, ils montent tous une demi-heure sur le pont face à la mer, pendant qu'en dessous on lave à grande eau. Celui qui détourne la tête a vingt-quatre heures de fers. C'est la règle.

Voici la vie à bord du Martiniera, pendant trois semaines, coupée de repas où, tour à tour, les forçats ont pour se régaler du ragout aux pommes ou de la morue, le tout arrosé quelquefois d'un quart de vin.

Ils ont monté un à un l'échelle raide, accrochée au flanc du Martiniera. En haut, le commandant les a vus défiler devant lui, un à un. L'opération a duré plus de deux heures.

Ce n'est qu'au début de l'après-midi que le Martiniera a pu appareiller après un dernier coup de sirène.

Tous les forçats étaient au fond du bateau. Ils ont senti qu'il s'éloignaient sans pouvoir dire un dernier adieu à la terre de France.

Un petit coin à Saint-Martin

Cependant, à Saint-Martin-de-Ré, après l'effervescence du départ, le calme est revenu. Il reste tout juste dans la citadelle quelques forçats, en surnombre, qui n'ont pas pu prendre le bateau.

Le directeur, M. Micaelli, a repris en toute tranquillité ses parties de manille interrompues et le facteur, surchargé jusqu'ici de paquets recommandés, a soufflé.

— Ce n'est pas trop tôt. Je n'en pouvais plus. Sous le marché couvert, on balaie les derniers vestiges du bal.

Là-bas, à l'extrémité du pays, balayé par le vent du large, il y a un cimetière tranquille.

Dans un coin, un peu à l'écart des autres, comme honteuses, quelques tombes.

Sur ces tombes des numéros.

Ceux des hommes qui, ayant suffisamment souffert, ont arrêté là leur marche vers l'expiation.

Pierre BÉNARD.



Des remorqueurs conduisent au "Martiniera" les forçats qu'une garde armée surveille étroitement. Sur notre photographie, on distingue juste au-dessus du casque du factionnaire debout à gauche : Mestorino, et immédiatement au-dessus de celui-ci : Barataud.



Un message de mort (à gauche) a été fixé par des poignards sur la porte d'un consulat par les Maffiosi...
Le lendemain, une bombe faisait sauter l'immeuble...

Maffia ! Main noire ! Ces termes sinistres évoquent non seulement l'association la plus secrète du monde, mais aussi une série de crimes qui comptent parmi les plus mystérieux et les plus angoissants.

Les ramifications de la Maffia sont immenses. Ses desseins sont encore impénétrables. Telle est la conclusion qui s'impose après la grande enquête qu'un de nos correspondants de New-York, le célèbre reporter Hubert Dail, a faite dans les bas-fonds américains de New-York, de Chicago, de la Nouvelle-Orléans et de San Francisco.

Les révélations qu'il nous apporte sont importantes. Nos lecteurs, pour les bien saisir, devront se souvenir que la Maffia, qui avait, il y a quelques années, une puissance incontestée en Italie a vu ses membres arrêtés par Mussolini, son organisation dissoute, ses chefs condamnés. Les survivants traqués dans la péninsule se sont aussitôt réfugiés en Amérique, où ils ont reformé leur association grâce à la puissante immigration italienne, et repris leur série de crimes presque toujours impunis en raison des pactes strictement observés qui relient les Maffiosi entre eux.

Alors qu'autrefois la Maffia rayonnait aux Etats-Unis, grâce à son organisation italienne, c'est le contraire qui se produit aujourd'hui. La Maffia, quelques efforts qu'aient été faits pour la supprimer, étend encore sur le pays des chemises noires sa redoutable main sanglante. Au lieu d'être lancés de la Sicile, les ordres de mort viennent d'Amérique, mais il existe une interdépendance entre les deux Maffias, si profonde que telle exécution faite en Sicile, par exemple, a sa répercussion immédiate dans le Nouveau Monde. Ce qui ne change pas c'est que, comme autrefois, les affiliés de la grande association, à quelque pays qu'ils appartiennent, remplissent aussi aveuglément que par le passé les missions qui leur sont confiées.

I

LE PACTE DE L'OMERTA

SANS doute, bien des crimes ont-ils été imputés à la Maffia qui n'ont pas été commis par elle. Certains Maffiosi affirment, en effet, que les buts de leur association ne sont pas uniquement criminels. Ils prétendent qu'il y a de bons Maffiosi et de mauvais Maffiosi ; que l'organisation peut, jusqu'à un certain point, se vanter d'états de service honorables et qu'à certaines époques de son histoire elle a compté parmi ses membres des hommes courageux et honnêtes. Ils protestent, enfin, contre ceux qui affirment que tous les crimes mystérieux sont des crimes de la Maffia.

Cette affirmation n'est pas entièrement inexacte et il serait déloyal de ne pas la signaler. Mais il convient de dire aussi que les bons Maffiosi n'ont pas pu empêcher l'élément criminel de leur société secrète de prédominer durant les dernières années aussi bien en Amérique qu'en Sicile.

Ils n'ont pas eu la force et l'autorité de procéder à une épuration nécessaire à l'intérieur de leur association, assez étendue pour que les mauvais Maffiosi fussent mis dans l'impossibilité de nuire. L'épuration que Mussolini fit de l'extérieur et dans l'intérêt des habitants de la péninsule eût alors été rendue inutile. Il n'en a pas été ainsi et les condamnations qui viennent d'être prononcées tout récem-

ment en Sicile, contre certains Maffiosi, sont terriblement éloquentes...

Soyons francs ! Si en Amérique, certains crimes ont été imputés à la Maffia, les bons Maffiosi n'en peuvent accuser que le vœu du silence : Omerta, qu'ils ont prononcé et qui leur interdit de révéler leurs véritables agissements.

Une organisation qui tient des réunions secrètes, qui travaille dans l'ombre, qui cultive la peur et refuse de livrer ses membres criminels à la police, ne peut s'attendre à de la considération de la part de la société. Notons enfin que lorsque, en Amérique, certains groupes d'émigrants italiens prennent le nom et l'autorité de la Maffia pour commettre leurs attentats, les bons Maffiosi ne peuvent, sans une évidente mauvaise foi, reprocher à la police de les confondre avec eux, puisque, en d'autres circonstances, ils emploient les mêmes armes et les mêmes procédés de meurtre.

Leur grande force — et le grand reproche qui puisse leur être fait — est le pacte de silence : Omerta, qui rend leurs desseins imprévisibles et inexplicables.

Omerta, ce pacte tragique, est l'arme la plus formidable de la Maffia. Ce pacte n'est d'ailleurs pas le trait le plus original de la Société sicilienne. Une charte analogue a toujours relié entre eux les malfaiteurs groupés en association dans tous les pays du monde. Que ce soient les bandits du East-Side de New-York ou les bandits de Chicago, tous, sans exception, ont réservé leurs tortures les plus affreuses, leurs châtiments les plus cruels, à ceux de leurs affiliés qui dévoilaient leurs secrets.

Fait curieux : ces châtiments se ressemblent. Le bandit, le « gangster » ou le Maffiosi criminel qui a « parlé », est tué ou grièvement blessé, et le signe d'une double croix est taillé dans la peau de sa figure à l'aide d'une mince lame.

Aucune association criminelle ne saurait vivre sans Omerta. Le bandit, le Maffiosi assassin ou le Chinois, qui est capturé par la police préfère mourir que de dénoncer ses complices. Il ne parlera même pas si l'un « des siens » le menace de son couteau ou de sa carabine.

Et ce silence, inspiré par la peur, va plus loin encore. Ses effets s'étendent à des milliers de coiffeurs, de marchands des quatre-saisons, de cireurs de bottes italiens qui travaillent en Amérique, et qui, sans compter parmi les affiliés de la Maffia, sont cependant en relations avec elle.

Ses effets s'étendent également à des banquiers et à des industriels italiens. Et l'on ne compte plus les citoyens américains, qui vivent aujourd'hui dans la terreur pour avoir écouté, fût-ce pendant un seul jour, les perfides conseils de la Main noire.

C'est à cause de l'Omerta et du châtimement que subit celui qui la trahit, que la Maffia, aux Etats-Unis, demeure aussi mystérieuse qu'elle le fut en Sicile.

C'est à cause d'elle que des témoins se refusent à dénoncer les auteurs de crimes qui cependant les révoltent.

On ne connaîtra jamais la cause de certains attentats qui ont révolutionné l'Amérique, en vertu d'une obéissance résignée à une aussi impérieuse loi du secret. Des milliers de bons Italiens qui ne les ignorent pas et qui cependant haïssent la Maffia, se refusent néanmoins à se révéler, ce qu'ils murmurent entre eux sous

le manteau, et que concerne l'action incessante des bandes criminelles.

Ils ont peur d'avoir la gorge tranchée, s'ont la crainte que leurs filles soient enlevées ou ruinées. Seul, celui qui a vécu dans les grandes cités américaines, telles que New-York ou Chicago, et qui a vu de près la panique inspirée par la Maffia, sait à quel point le nom même de cette association suscite de terreur et d'épouvante.

Dans le bas quartier du East-Side de New-York, dont les écoles sont fréquentées par de nombreux enfants nés de parents italiens, cette peur atteint à son degré le plus intense. Le cri de « Main Noire ! » lancé en manière de plaisanterie dans une de ces rues produit un effet des plus alarmants.

« Main Noire ! » Et des petits garçons et des fillettes au teint basané quittent leur classe et leur terrain de jeu, pour s'élancer pêle-mêle vers leurs demeures.

« Main Noire ! » Et les mères lasses, penchées sur leur lessive, se redressent et courent vers l'école, afin de protéger leurs petits.

Il n'y a pas très longtemps, la police de Joloto (Ohio) arrêta et fit juger quatorze Siciliens accusés d'une série de crimes. Ces hommes faisaient partie d'une société secrète qu'on disait être une branche de la Maffia, et qui portait le nom assez comique de « Société de la Banane ». Mais la police découvrit un cahier contenant le statut et les règlements de la société qui n'avaient rien de comique.

D'après le serment qu'ils avaient fait à leurs chefs, les membres coupables de menues offenses envers leurs coaffiliés étaient « marqués » par deux ou trois entailles au couteau, selon le caractère de leur faute. Mais « tout membre convaincu d'avoir abandonné un camarade dans un moment difficile, voire de l'avoir dénoncé, devait être lardé à coups de poignards, l'arme enfoncée jusqu'à la garde » et marqué après sa mort.

Ainsi, les affiliés de la Maffia portent-ils jusque dans la tombe le sceau du tragique Omerta !

II

LA MORT DU CHEF

Un des épisodes les plus marquants des vengeances que la Maffia exerce sur ses ennemis, fut constitué, l'autre année, par le meurtre, demeuré fameux dans toutes les annales de la police du monde, du lieutenant Joe Petrosino, chef de la brigade italienne de la police de New-York.

C'était l'adversaire le plus redoutable et le plus redouté de la Maffia en Amérique. Il avait opéré plus d'arrestations de Maffiosi que n'importe quel détective, établissant presque un record...

Joe Petrosino était né en Italie, dans la belle province de Campania. Son père ayant émigré en Amérique, il était très jeune lorsqu'il arriva dans l'Union. D'abord cireur de bottes et balayeur, il devint policeman, ou « cop », comme on dit chez nous, et après avoir fait preuve d'intelligence et de courage, il fut nommé lieutenant de police.

C'était un énergique garçon, de taille moyenne, assez beau mais presque chauve. Sa dernière photographie révèle une ressemblance frappante avec Mussolini. Il avait un gros bon rire éclatant, et ses ennemis, eux-mêmes, reconnaissaient sa parfaite honnêteté.

Durant toute sa carrière, Petrosino



La police procède au

DE LA MAIN NOIRE

Quelques instants après l'explosion, les policemen essayent de pénétrer dans le consulat. Ils devaient retrouver sous les décombres le cadavre de la fille du consul (à droite).

s'était attaqué aux Maffiosi. Il en avait fait expulser un certain nombre et, en outre, les prisons américaines lui devaient une bonne partie de leur contingent. Aussi, était-il naturellement détesté par tous les affiliés de la Main Noire.

Par une froide journée de janvier, Petrosino et son rire tonnant disparurent de la « Petite Italie » de New-York. Il s'était embarqué pour son pays natal, sous un nom d'emprunt, en vue d'une mission secrète. Dans sa valise, il y avait une liste contenant les noms des quinze Maffiosi recherchés pour des crimes commis à New-York.

Petrosino ne se rendit pas directement en Sicile. Il se dirigea d'abord vers la ville où il était né. Il voyageait sous le nom de Simone Volletrix, et personne, sauf ses chefs à New-York, et quelques conseillers de toute confiance, ne devaient être mis au courant de ses déplacements.

Cependant — fait à noter — le jour où il quitta Naples pour Palerme, quatre télégrammes parvinrent à des hommes de cette ville, annonçant son arrivée.

Petrosino se présenta à la police de Palerme, et celle-ci lui proposa une garde du corps qu'il refusa parce qu'il n'avait pas confiance dans la police de Palerme. Il se rendit seul dans la montagne, où il savait que se trouvaient les repaires fortifiés des Maffiosi qu'il avait pour mission de rechercher. Y ayant relevé des indices accablants, il revint dans le Lapo qui constitue le quartier criminel de Palerme et y établit les bases d'une vaste opération de police. De toute son activité, et ce fait est important à noter, Petrosino n'eut qu'un seul confident, un Sicilien mystérieux, homme d'une quarantaine d'années, appartenant à la haute société et avec qui il prenait habituellement ses repas.

On va comprendre quel rôle dut jouer cet homme — un « bon Maffiosi », sans doute — dans l'expédition de Petrosino. A quelque temps de là, le détective new-yorkais se rendit à Caltanissetta, afin d'examiner les archives de la police. De retour à Palerme, il dina le soir même au wagon-restaurant, près du square Marina. Il était armé, et se préparait probablement à opérer une arrestation. S'étant levé de table, il se dirigea à pied vers la porte des jardins Garibaldi qui se trouvent non loin du restaurant.

Comme il atteignait la porte, trois hommes sortirent des buissons. L'un d'eux se trouvait devant Petrosino, les deux autres derrière. Tous trois firent feu. Petrosino tomba, mortellement atteint, et expira aussitôt.

La nouvelle, qui traversa l'Atlantique comme un éclair, provoqua en Amérique une grande épouvante en même temps qu'une colère intense. Le gouvernement italien offrit une récompense de 2.000 dollars — somme importante pour la Sicile — pour toute information qui faciliterait l'arrestation des meurtriers.

Petrosino avait été tué dans une rue populeuse, et cependant personne ne put fournir une description des assassins.

On essaya de savoir par qui avaient été expédiés les télégrammes reçus par quatre habitants de Naples, le jour de l'arrivée de Joe Petrosino en Italie et leur annonçant son retour. La poste dut être abandonnée, car les quatre hommes disparus de leur domicile furent introuvables.

Certains Maffiosi que Petrosino avait

fait expulser d'Amérique, furent arrêtés et interrogés. Ils déclarèrent :

— Nous n'avons pas tué Petrosino, mais des centaines d'hommes le détestaient et étaient prêts à le faire disparaître.

On disait, ouvertement, que la police de Palerme avait peur de faire des recherches sérieuses. Une découverte importante vint ensuite confirmer la redoutable puissance que la Maffia a encore en Italie. Une semaine environ après la mort de Petrosino, le mystérieux Sicilien qui avait fréquemment dîné avec le lieutenant new-yorkais fut trouvé mort dans un autre jardin public. Deux poignards, au manche en forme de tête de chien (l'insigne de la Maffia), étaient plantés verticalement dans sa poitrine. Il avait payé de la mort l'amitié qu'il avait donnée à un ennemi et les services qu'il lui avaient rendus !

A cela se bornèrent les lumières que l'on eut sur ce meurtre étrange. Toutes les recherches qui furent faites sur la sombre affaire de Palerme n'aboutirent pas. Les plus sérieuses hypothèses ne réussirent pas à faire découvrir le moindre indice sur la personnalité des auteurs d'un crime qui, perpétré certainement à New-York, avait été exécuté par les membres siliens de l'association secrète.

Sans doute les derniers honneurs furent-ils rendus au vaillant Petrosino : son corps, recouvert d'un drapeau, fut expédié en Amérique et inhumé après de magnifiques funérailles, dans un tombeau fastueux. Mais il ne fut pas vengé.

Tout récemment encore, le marquis de Ruvolito, auteur célèbre, pouvait écrire, sans crainte d'être démenti :

« Le mystère de la mort de Joe Petrosino ne sera jamais résolu. Malgré la récompense offerte, personne ne sera tenté de provoquer la vengeance de la Maffia ».

L'éminent écrivain avait raison. Les deux mille dollars offerts par l'Italie à ceux qui auraient fait arrêter les criminels n'ont jamais été réclamés. L'Omeria a été respectée. La Maffia garde tous ses secrets...

III

LE MYSTÈRE DU TONNEAU

Joe Petrosino avait-il payé de sa vie la découverte d'un crime de la Maffia qu'il avait faite quelques mois auparavant ?

La question ne fut jamais résolue. L'affaire à laquelle Petrosino avait été mêlé avait eu lieu en avril de l'année précédente. Ce jour-là, un clair soleil illuminait un tonneau, placé verticalement au coin de la 11^e rue et de l'avenue D, à New-York. Les enfants de la petite Italie, en route pour l'école, frappaient le tonneau en passant, et, jouant entre eux à saute-mouton, l'enjambaient à tour de rôle.

Ils s'égaillèrent dans le voisinage, lorsqu'ils aperçurent, arrivant sur eux, un policeman, qui, son bâton blanc à la main, faisait sa ronde. Qui avait abandonné ce tonneau dans la rue ? Le policeman interrogea les passants, puis les commerçants d'alentour. Nul ne put leur répondre, et pour cause !

Lorsque le tonneau fut ouvert, on y trouva, comprimé entre ses parois, le corps d'un jeune et bel Italien. Il était nu et coupé en morceaux. La marque de la croix double était visible sur l'une de ses joues, et sa langue était fendue.

La Petite Italie tout entière trembla,

s'enferma derrière des volets clos. Le mot « Maffia » circula de bouche en bouche.

Le cadavre ne portait aucun signe qui permit de l'identifier. Mais la police le photographia, et la photographie fut envoyée dans toute l'Amérique...

La mystérieuse victime était de par-tout inconnue. Après une longue et inutile enquête, on se préoccupa donc de savoir d'où pouvait provenir le tonneau qui lui avait servi de cercueil.

C'était un tonneau ordinaire. Il portait sur ses parois la marque d'un épicien en gros bien connu dans New-York, ainsi que le chiffre G. 223, qui indiquait le poids du sucre qu'il avait contenu.

L'épicier, interrogé, examina attentivement le tonneau et, après avoir cherché dans ses registres, il se souvint d'avoir vendu trois tonneaux analogues à un certain Pietro Inzarillo, propriétaire d'un restaurant au numéro 226 de la Elizabeth Street.

Dans la cave du restaurant, la police découvrit une chambre luxueusement meublée, qui servait de pièce de réunion. Les murs étaient ornés de l'insigne de la Maffia.

On découvrit, après de minutieuses recherches qu'ils contenaient une armoire secrète d'où furent extraites des lettres appartenant à des Italiens de la haute société — et sur qui la Maffia se proposait d'exercer un chantage — et aussi des appareils de fabrication de fausse monnaie.

On y découvrit enfin une liste d'affiliés.

La police de New-York fut tout entière alertée et, en une seule journée, douze arrestations furent opérées dont celle de Giuseppe Morello, qu'on disait être le chef de la Maffia en Amérique ; Ignazio Lupo (alias « le Loup »), trésorier national de la Maffia ; Jomaso Petto (« le Bœuf ») et Vito Di Luca.

Tous ces hommes étaient des Maffiosi, et des faux monnayeurs notoires. Bien entendu, ils nièrent avoir la moindre connaissance du crime dont ils furent immédiatement accusés.

Ils furent soumis à des interrogatoires des plus sévères, mais malgré tous leurs efforts, les détectives américains n'auraient probablement jamais identifié leur victime, si Joe Petrosino n'avait trouvé la solution du problème.

IV

L'HOMME AU « HAUT DE FORME »

Joe étudia les traits du jeune homme et il eut bientôt la conviction qu'il avait vu ce visage-là quelque part, alors qu'il était animé. A ce visage il assimila bientôt, par une association d'idées, incompréhensible pour lui-même un chapeau haut de forme à haut reflets !

Pendant de longues semaines il fouilla dans sa prodigieuse mémoire et bientôt il trouva. Il avait vu cet homme — la victime — dans la foule qui assistait au procès d'un faux monnayeur célèbre, Gino di Primo, qu'il avait fait écrouer à la prison de Sing-Sing. Ce jour-là, le jeune Italien tenait un chapeau de haute forme à la main.

Lire la suite et la fin
pages 12, et 13.



SI ALMAZOFF A TUÉ...

(Photos Délicieuses.)

Almazoff, dans les couloirs de l'Instruction, est reconnu par le chauffeur Flottes qui, après deux mois de silence, a formellement déclaré avoir transporté le tailleur et la malle à la gare du Nord.

ALMAZOFF était sombre et n'avait pas prononcé un mot depuis la fin du dîner. Sa femme semblait inquiète. Seul, Rigaudin était une bonne humeur un peu vulgaire. Cette journée passée à Montmorency l'avait délassé, lavé de ses soucis multiples et mesquins de comptable-carambouilleur. Dans l'après-midi, il avait passé deux longues heures seul avec Mme Almazoff, pendant que le tailleur faisait la sieste, et d'avoir trompé le jaloux presque sous ses yeux, l'avait mis en joie. La fine, le cigare avaient achevé de faire de lui un homme satisfait de la vie. A un moment il se pencha, donna une grande tape amicale sur la cuisse d'Almazoff et dit dans un éclat de rire :

— Sacré Michel, va !
Et, renversé sur son fauteuil, il ne vit pas les yeux du tailleur se durcir et son visage lourd se crispé. Seule, Fernande Almazoff, qui regardait son mari, pâlit un peu. C'est elle qui, un peu plus tard, d'une voix altérée, rappela à Rigaudin l'heure de son train. Les deux hommes sortirent ensemble de l'hôtel Manchéron et firent quelques pas ensemble dans la rue.

— C'est bien le neuf demain, demanda brusquement Rigaudin ?
— Oui, le neuf septembre.
— J'ai une traite de six mille francs à payer à la Société Générale, à midi, dont je n'ai pas le premier sou. Il faudra que je trouve ça demain matin. Je pense que Dunner pourra me les prêter, au moins en partie. Vas-tu à Paris, toi, demain.

— J'irai peut-être à mon magasin, dans la matinée.

— Bon. D'ailleurs, je n'ai au fond rien à faire à Paris, ce soir. Je reste ici. Nous partirons ensemble demain matin.

S'il me manquait quelques centaines de francs, j'aurais recours à toi. Je peux y compter n'est-ce pas ? Ce sont des services qu'on se rend entre amis. Et nous sommes des amis, n'est-ce pas Almazoff ?

Il faisait nuit. Pour la seconde fois, Rigaudin ne vit pas changer le visage de l'autre. S'il l'avait vu, peut-être ne serait-il pas allé, le lendemain, rue Saint-Gilles. Ils rentrèrent en silence à l'hôtel.

■ ■ ■

— Tu ne dors pas, demanda Mme Almazoff à son mari ?

La fureur du tailleur se trouva libérée par cette simple phrase.

— J'en ai assez, entends-tu. Vous vous moquez de moi, Rigaud et toi.

Fernande Almazoff essaya de rire.

— Tu recommences. Ça te reprend ? Quand je pense que tu suivais Rigaud il y a six mois déjà, à l'époque où sa mère a été assassinée, avec cette même folie soupçonneuse.

— Ne mens pas, ne mens pas. Qu'avez-vous fait cet après-midi, tous les deux ?

— Nous avons bavardé.

— Dans sa chambre !

— Tu es fou.

— Peut-être. En tout cas je ne serai pas dupe plus longtemps. Je lui dirai son fait, nous nous expliquerons, Rigaud et moi, demain matin. Et il va peut-être oser me demander de l'argent ! Il sera bien reçu, ton gigolo.

■ ■ ■

Il est dix heures, le matin, assis dans sa boutique, la tête dans ses mains, le tailleur attend Rigaudin. Il ne s'est pas rasé. Son visage, décomposé par le chagrin, la colère et l'insomnie, a vieilli de dix ans.

La pièce est triste et sombre. Un vague reflet de jour s'accroche à la porte vitrée qui donne sur l'arrière-boutique, la porte couverte de papier collé jaune et rouge.

Un coup de clarté et de vent remplit la chambre, brusquement. Rigaudin est entré.

— Dunner m'a donné 4.800 francs. Il ne m'en manque plus que 1.200. Peux-tu me les avancer ?

Almazoff est debout, livide. Il fait, encore, un effort terrible pour rester maître de lui.

— Viens par ici. Nous serons mieux pour discuter.

Rigaudin le suit dans l'arrière-boutique. La porte vitrée, jaune et rouge, bat. Et tout de suite, entre les deux hommes, le drame s'installe, se développe, se tord.

— Salaud, salaud ! Tu penses que je vais te prêter de l'argent ? Alors quoi. Ma femme, mon argent ? Que te faut-il encore ?

— Qu'est-ce qui te prend ?

— Oui, hier encore, tu as couché avec Fernande, pendant que je dormais. Et ça dure depuis des mois. J'en ai assez entends-tu ?

Rigaudin s'esclaffe.

— Qu'est-ce que tu as bu, ce matin ?

Cette fois Almazoff s'est rué, la folie dans les yeux :

— Ne ris pas, ne ris pas. Tu ne comprends

pas que je suis à bout, que je vais te casser la figure, te casser la figure, te casser... la ... figure.

— Lâche-moi. Tu es fou, tu es fou. Michel !

Le tailleur a pris Rigaudin par les cheveux. De l'autre main, il frappe au visage, sourdement, rageusement. Le comptable se débat, échappe à l'étreinte. Dans les doigts crispés d'Almazoff une touffe de cheveux est restée. Suffoqué, la bouche ensanglantée, Rigaudin a reculé, s'est adossé au mur. Il halète.

— Brute... assassin... Je te dénonce, je porte plainte...

Almazoff se jette en avant. Il ne sait plus rien que le désir, la nécessité de faire taire cette bouche, d'écraser ce visage. Sous le choc, Rigaudin est tombé sur les genoux. Il a encore de temps de râler :

— Michel... Michel...

Sa tête a porté contre le mur. Du sang coule entre ses cheveux. Et penché sur lui, Almazoff lui plante une main dans la figure saisit de l'autre le col, la cravate et tord furieusement, fait un garrot de ce linge déchiré.

■ ■ ■

Midi. Almazoff se lève, hébété. Et, dès lors, mécaniquement, il fait les gestes nécessaires, l'instinct de conservation lui

redonne son sang-froid. Dans un coin, sous des tas de vieux coupons et de chiffons, il y a une malle en osier. Il la tire au milieu de la pièce, l'ouvre. Puis il commence à déshabiller le cadavre, défait des boutons, enlève un soulier, se ravise. A quoi bon. N'importe comment, le corps sera identifié. Il le prend alors tel qu'il est, le tasse dans la malle, cassé en trois. Du sang ruisselle de la tête défoncée. Almazoff court aux tiroirs, trouve un gros paquet d'ouate. Du sang encore a giclé partout, sur l'évier, sur les murs, jusque sur le vitrage de la porte de communication. Hâtivement, le tailleur essuie, essuie tout ce qu'il peut avec le coton et à la fin, plaque la boule blanche, déjà ensanglantée sur le visage qui saigne dans la malle.

Maintenant, il ferme le couvercle en peinant, il tire la malle dans l'escalier de sa cave. L'escalier est étroit et raide, la malle cogne les angles, érafle les murs.

Almazoff remonte, lave ses mains rouges, essuie son front et son cou couverts d'une sueur chaude.

■ ■ ■

Il est sept heures. Almazoff range l'encrier, jette le morceau de carton dans lequel il vient de découper une étiquette. De temps en temps, il va à la porte. Comme la nuit est longue à venir ! Elle est là, enfin. Almazoff prend son chapeau, sort. L'air du crépuscule finit de le redresser. Boulevard Beaumarchais, il arrête un taxi, l'emmène rue Saint-Gilles. Le chauffeur qui est vieux et lourd, classique, vient l'aider à sortir la malle que tout à l'heure il a remonté de la cave. Il est huit heures moins le quart.

A dix heures, Almazoff rentre à Montmorency, fermé, hostile. Il se couche, vite et sa femme ne voit pas qu'il y a du sang sur ses manchettes, du sang dans ses ongles. Mais dans la nuit, elle l'entend, qui se retourne et qui souffle. Elle l'appelle dans l'obscurité, comme la veille :

— Tu ne dors pas... Qu'est-ce que tu as. Quoi ? Tu pleures ? Tu pleures ?

■ ■ ■

Ce haut fonctionnaire de la Préfecture de police qui était en face de moi, sourit, quand j'eus fini.

Je m'accrochai.

Cette reconstitution que je viens de faire pour vous, avouez que vous l'avez faite, vous-même dans votre esprit, et il y a longtemps.

Le policier enlevait avec précaution sa bague à un cigare.

Je me penchai encore :

— Pourquoi, si vous ne l'avez pas faite, avez-vous vérifié si la malle passait facilement par les portes de la rue Saint-Gilles ? Pourquoi avez-vous établi qu'elle avait, dans l'escalier de la cave laissé aux angles, des éraflures fraîches ? Pourquoi avez-vous fait préciser par l'identité judiciaire que le coton trouvé près du cadavre avait servi à essuyer du sang sur le vitrage de l'arrière-boutique, puisque on retrouve sur ce coton les éléments chimiques de la vitrauphanie, ce papier coloré, collé sur la vitre ? Pourquoi avez-vous demandé à l'Office national météorologique à quelle heure s'était couché le jour, le 9 septembre ? Pourquoi, si Almazoff n'a pas tué ?...

F. DUPIN.



L'entrée de la boutique de la rue Saint-Gilles où le chauffeur Flottes se souvient d'avoir chargé la malle sanglante.

A TRAVERS LE MONDE

Philippe Halsmann condamné à la réclusion

Innsbruck, novembre 1929.

Les dernières audiences du procès Halsmann (1) viennent d'avoir lieu après une interruption d'un mois.

Elles ont été remplies d'incidents dramatiques. L'avocat général a accusé la famille Halsmann d'avoir offert à un certain Platzter 8.000 shillings pour faire un faux témoignage en faveur de l'inculpé. Ce Platzter, détenu à Vienne pour diverses escroqueries, l'aurait avoué au juge d'instruction. Les avocats de Halsmann ont protesté avec véhémence contre cette assertion.

La Faculté de médecine d'Innsbruck a présenté ses nouvelles conclusions sur l'état mental de Halsmann et sur la question de ses lacunes de mémoire.

Ces conclusions n'ont, en réalité, apporté aucune nouvelle précision. Il s'agissait surtout de savoir si Philipp Halsmann, se trouvant à 170 pas de distance et se retournant à l'appel de détresse de son père, avait pu le voir tomber et si, d'autre part, sous l'empire de l'émotion, il avait pu croire, au premier moment, que l'accident s'était produit à 8 ou 10 pas derrière lui. L'inculpé a déclaré, en effet, à plusieurs témoins, quelques minutes après la catastrophe, qu'il a vu son père rouler dans le précipice. Les experts ont admis qu'ayant entendu un cri et ayant vaguement aperçu de loin une figure humaine penchée sur le bord du précipice, un myope et un nerveux comme Halsmann ait pu croire que c'était son père. On peut supposer, continuent les experts, que la distance qui les séparait ne pouvait pas à un moment pareil retenir l'attention du fils qui accourait au secours de son père, mais d'autre part, on peut aussi bien dire qu'elle devait entrer comme un élément important dans son appréciation du danger couru par celui-ci.

Le défenseur de Halsmann, Dr Pessler, a opposé à ces conclusions des psychiatres les déclarations de plusieurs savants psychologues qui considèrent comme très possible et les erreurs de mémoire et celles dites d'aperception.

« Les psychiatres, s'est-il écrié, sont les médecins des imbéciles (Narrenärzte), tandis que Halsmann est un homme sain et intelligent ! »

Dans sa plaidoirie, le Dr Pessler a commencé par rappeler plusieurs erreurs judiciaires qui ont eu lieu en Autriche. Il y en avait une particulièrement tragique.

Deux employés des douanes, Hans Plank et Sachs, étaient partis pour une excursion. Plank en revint seul et raconta qu'à un certain moment, s'étant éloigné de son camarade, il avait entendu des coups de feu. La femme de Sachs lui cria alors au visage : « Assassin ! ». Plank fut arrêté. A son procès, l'avocat général se déclara persuadé de la culpabilité et termina son réquisitoire par cette apostrophe : « Caïn ! Où est ton frère Abel ? Il est enterré au cimetière de Niederhof, mais votre front est marqué par le sceau de Caïn ! ». Plank fut condamné à huit ans de travaux forcés, mais deux ans plus tard on arrêta un contrebandier qui avoua être l'assassin de Sachs. Ce contrebandier était le neveu du procureur général d'Innsbruck !

Faisant allusion à d'autres erreurs judiciaires, commises en Allemagne et en Angleterre, le Dr Pessler s'écria : « Nous vivons dans un siècle d'erreurs judiciaires et, chose curieuse, le plus souvent elles sont commises quand l'inculpé est un étranger, dont la mentalité reste peu claire aux juges. »

On prétend, continua-t-il, que Philipp Halsmann a tué son père pour hériter ! Mais en réalité la mort du père a ruiné toute la famille, et il n'est pas du tout certain que le jeune Halsmann, s'il est acquitté, puisse continuer ses études à l'Institut Polytechnique !

Les dernières paroles de l'accusé furent pour protester de son innocence :

« Personne, déclara-t-il, n'a le droit de contester que j'aimais mon père de tout mon cœur. Pouvez-vous vraiment croire, messieurs les jurés, que j'aie pu commettre un acte aussi épouvantable ? Je suis innocent et je vous demande de m'acquitter. »

Le jury a pourtant reconnu Halsmann coupable des coups mortels, et la cour l'a condamné à quatre ans de réclusion.

Ce verdict sévère a provoqué à Vienne une indignation générale qui s'est propagée au delà des

(1) Voir *Detective*, n° 51.



A Brooklyn (U. S. A.), des conducteurs de camions d'essence s'étant mis en grève, on eut à déplorer des actes de violence et de sabotage. Mais la police montée fut dressée à haute école ; aussi les grévistes ne furent-ils pas peu surpris de se voir pourchasser par les policiers à cheval jusque dans leurs demeures ; c'est une de ces prouesses acrobatiques que notre photographie représente.

frontières d'Autriche. Tous les grands journaux de Vienne et de Berlin publient à ce sujet des articles, dus à la plume de juristes éminents, déclarant tous qu'il s'agit de nouveau d'une terrible erreur judiciaire.

La politique a été mêlée aussi à cette affaire, car on accuse les jurés et les juges tyroliens d'avoir obéi à des préjugés antisémites et subi l'influence des racistes du Heimwehr.



Marcia Estardees, « Belle de nuit », a déposé une plainte contre un viveur de Broadway qu'elle accuse de l'avoir frappée à coups de brosse à cheveux au cours d'une partie fine. Elle réclame 100.000 dollars. La voici, montrant ses blessures au juge.



Le célèbre acteur de cinéma Ivan Petrovitch a eu à répondre du délit de fuite en automobile, devant les juges de Berlin. Il avait renversé deux motocyclistes.

Un prix de beauté en prison

Londres, novembre 1929.

Une vendeuse d'un grand magasin de Londres, Maude Hall, âgée de 29 ans, vient d'être traduite en justice pour avoir volé 118 robes au comptoir de confections pour dames dans lequel elle était employée. Ainsi qu'il ressort de son procès, la jeune personne n'avait point commis ce vol dans le but d'en retirer un avantage matériel. Elle avait volé pour satisfaire un goût de luxe et de plaisir qu'elle avait acquis, il y a de cela quelques années, lorsqu'elle s'était présentée à un concours de beauté. Sur 50.000 concurrentes, Maude Hall avait remporté le premier prix, bien mérité d'ailleurs, car la jeune fille était et demeure encore, aujourd'hui, fort belle.

Elle connut une gloire éclatante : un gentilhomme français la demanda en mariage, un maharajah lui offrit ses bijoux, des entrepreneurs de cinéma et de music-hall lui firent des propositions alléchantes. Mais Maude était timide, indécise... éblouie par sa chance, elle ne sut pas en profiter sur le moment et ne tira aucun parti de la réclame qui s'était faite autour de son nom. Les années passèrent, le gentilhomme et le maharajah se lassèrent d'attendre et reprirent le chemin de leur pays.

Les impresarios se retirèrent à leur tour. Et Maude dut reprendre la modeste existence de jadis. Mais les rêves de grandeur qu'elle n'avait point réalisés continuèrent à la hanter, et amenèrent cette jeune fille, d'une réputation irréprochable par ailleurs, à la barre des accusés ; Maude Hall a été condamnée à trois mois de prison.

Malfaisance précoce

Dijon, novembre 1929.

Six jeunes Dijonnais (le plus jeune avait 17 ans et le plus âgé 21) s'étaient constitués en une association secrète de malfaiteurs.

Ces bandits en herbe — dont certains appartiennent à de très honorables familles — se réunissaient en grand mystère dans une cave de la rue Bossuet, en plein centre de Dijon, où, à quatre mètres sous terre, dans un vieux cloître transformé en caves, après le dédale tortueux et accidenté d'étroits couloirs, un renforcement un peu plus vaste servait de lieu de réunion au groupement qui se considérait comme une très importante société de conjurés.

Là, assis sur des caisses vides, à la lueur éblouissante d'une bougie plantée au milieu d'eux, les six jeunes gens combinaient leurs coups et en discutaient l'exécution.

C'est ainsi que, depuis moins de deux ans, un certain nombre de méfaits avaient été commis à Dijon et étaient demeurés impunis : vols de matériel et d'instruments dans les salles de physique du Lycée et de l'Ecole pratique de Dijon ; agression d'une femme dans un faubourg, et vol de son sac à main renfermant... quinze francs ; vol de deux automobiles (que les auteurs du méfait durent d'ailleurs abandonner peu après, dans l'impossibilité où ils furent de s'en servir) ; incendie de deux pavillons inhabités ; détérioration de vitrines de magasins, etc...

Si beaucoup de ces méfaits relèvent simplement de la correctionnelle, il en est d'autres, tels que : incendies volontaires, vols avec effraction, agressions, etc..., qui sont du domaine de la Cour d'assises.

Et c'est pourquoi M. le Procureur de la République de Dijon traduirait, devant les assises de la Côte-d'Or, les six jeunes garnements, dont nous taillons les noms en raison de leur âge et par égard à l'honorabilité de leurs parents ; ils se morfondent actuellement dans les geôles de la prison départementale.

L'accident libérateur

New-York, 4 novembre 1929.

Une jeune fille de Jacksonville (Floride), Helen Childers, s'était laissée courtiser par un voisin dont elle avait fait la connaissance dans la boutique du coiffeur. Elle ne savait rien du passé de Michael Frapiano, mais il lui plaisait, et comme il disposait de quelques ressources et semblait être un bon parti, elle accepta sans hésiter sa demande en mariage. La cérémonie devant être célébrée à Brooklyn, les fiancés quittèrent Jacksonville en automobile et prirent la grande route. Lorsqu'ils eurent dépassé Frenon, la manière de Frapiano changea brusquement,



Joan La Costa, qui fut, aux Etats-Unis, championne de vitesse en automobile, vient de se faire prendre comme elle s'apprêtait à cambrioler une chambre dans un hôtel. Cette arrestation a produit une vive sensation dans les milieux sportifs.

et s'étant tourné vers la jeune fille, il lui dit en ricanant : — Vous feriez mieux d'abandonner ces idées de mariage que vous avez en tête ; mais vous ne regretterez rien. Je vous emmènerai dans un hôtel où vous toucherez de 50 à 100 dollars tous les samedis soirs...

L'attitude et les paroles brutales de son pseudo-fiancé inspirèrent une véritable terreur à Helen Childers, et elle regarda autour d'elle pour appeler au secours. Mais la route était déserte. Nul espoir de rencontrer un policier... La voiture marchait à toute allure, emportant Frapiano et sa victime. Soudain, une autre automobile surgit, marchant dans la direction opposée. Frapiano ayant eu une minute de distraction, n'eut pas le temps d'éviter la voiture... une collision effroyable se produisit. Bientôt la voiture des fiancés n'était plus qu'un amoncellement de ferrailles... Des policiers surgirent, dressèrent un procès-verbal. C'est alors que Helen Childers put enfin parler... Elle répéta aux policiers les paroles de Frapiano. Il fut arrêté sur-le-champ et mené au poste le plus proche, où l'on n'eut pas de peine à l'identifier.

Il s'agissait d'un ancien détenu de Sing-City qui, depuis son élargissement, se livrait à la traite des blanches et recrutait son personnel dans les petites villes du Sud.



Une danseuse surgit brusquement, le ventre et les reins nus.

AVANT, de l'écrire, J. Kessel raconta cette histoire à quelques amis et tous lui dirent :

— Elle est incroyable.

Le lecteur va-t-il partager ce sentiment ? Nous ne le voudrions à aucun prix. Aucun des faits, que l'on a pu et que l'on pourra lire au cours de ces articles n'est, répétons-le, imaginaire.

Et, en omettant celui-ci, J. Kessel eût fait perdre à son reportage un de ses traits les plus fantastiques.

■ ■ ■

Il y a environ une semaine, je remonta la rue du Faubourg-Montmartre avec Marc-Antoine et un député. Mettons qu'il s'appelle Boniface, son identité n'a rien à voir dans l'affaire. Son tempérament en a davantage. Homme de main et de coups de main, jeune encore, loyal, simple et bon, il a fait sa vie dans un grand port dont il a contrôlé toute la pègre dangereuse. Il travaille vingt heures par jour, mais quelquefois part en bordée pour quarante-huit heures. J'étais tombé sur lui dans une de ces périodes. Il était un peu plus de 11 heures. Les établissements de Montmartre ouvrant à peine, nous avions décidé de monter à pied du restaurant des environs de l'Opéra, où nous avions dîné, jusqu'à la place Pigalle.

Chemin faisant, nous avons rencontré Marc-Antoine. Des hommes de sa trempe s'entendent tout de suite avec des hommes comme Boniface. Au bout de quelques pas, ils se tutoyaient, et je compris que nous passerions la nuit tous ensemble. La conversation roulait sur la fusillade qui s'était livrée la veille place Blanche entre deux souteneurs, et au cours de laquelle tous deux avaient été gravement touchés.

— Une question de femmes, dit Marc-Antoine.

— Et de frousse, ajouta Boniface.

« Je les connais tous deux. Ils sont de ma circonscription. Celui qui a tiré le premier avait peur d'être tué par l'autre qui, lui, est un homme courageux. Il l'a montré puisqu'il a répliqué avec quatre balles dans le ventre... »

Les cafés du faubourg Montmartre grouillaient d'un monde interlope : Levantins, pédérastes, marchand de drogues. Des cohortes de petites prostituées anémiques et aux lèvres sanglantes, aux yeux meurtris, semblaient poussées du pavé gluant.

— Et c'est pour une malheureuse comme celles-là qu'ils sont à l'hôpital ! reprit Boniface.

— Question d'honneur, remarqua doucement Marc-Antoine. Quand j'étais jeune, je croyais aussi. On met des hommes en terre pour moins que ça.

Je me rappelai, alors, qu'un matin d'été, où, après trois jours et trois nuits sans sommeil, j'étais allé prendre un bain dans une piscine avec Marc-Antoine, j'avais vu que tout son corps ressemblait à un grimoire étrange et fragile, tellement il était couvert de cicatrices, et qu'il m'avait répondu, comme je lui en demandais la cause :

— Affaire de femmes, ou plutôt d'honneur...

Sous l'influence de ce souvenir je

Copyright by J. Kessel 1929.

regardais son visage d'une façon soutenue, attentive, et non pas avec cet œil neutre que donne une longue fréquentation. Il y avait sur ses traits cette usure profonde, cette émouvante et virile meurtrissure qui séduit tellement les femmes qui aiment la domination. Depuis que je connaissais Marc-Antoine, j'avais pu observer que peu d'hommes exerçaient un attrait aussi puissant que lui sur les danseuses nocturnes. Cette facilité dans le succès lui avait donné le plus profond dédain de la luxure. Il le dit en quelques mots d'une crudité décisive à deux filles assez tentantes qui, ayant reconnu je ne sais par quelle intuition un homme de lutte et d'amour dans ce promeneur élégant, lui avaient proposé de l'emmener pour le plaisir et sans rétribution.

Mais Boniface a le sang chaud. Cette offre toute nue l'avait animé vivement.

— Je ne suis pas comme toi, dit-il à Marc-Antoine. Il me faudra une femme cette nuit.

— Tout mon troupeau est à ta disposition, répliqua mon ami en haussant les épaules.

J'expliquai à Boniface que Marc-Antoine dirigeait un dancing où les filles étaient belles. Il fut convenu que nous y passerions au petit matin seulement, car Marc-Antoine qui voulait ce soir-là, en honneur de Boniface, ne s'occuper que de boire et de parler avec nous, entendait nous mener ailleurs que chez lui. Il choisit, place Pigalle, un étrange endroit.

■ ■ ■

Qu'on se figure une pièce étroite et profonde, au plafond bas et plongé dans une pénombre bleutée. Partout une décoration orientale : des tapis au mur, des croissants, des poignards courbes, des incrustations dorées. Les tables et les chaises mêmes, basses et chargées d'ornements grossiers, tiennent de pays exotiques. Certes, cette turquerie sent la pacotille et, en plein jour, m'est insupportable. Mais l'obscurité et le vin aidant, lorsque des lumières aveuglantes et des orchestres assourdissants de Montmartre on tombe soudain au milieu de cette ombre équivoque et môleuse, on éprouve une impression assez vive de repos et de dépaysement.

Elle s'accrut lorsque s'éleva doucement la plainte aigüe et désespérément modulée sur le même ton d'une guitare arabe. Le musicien bronzé en jouait admirablement. Les notes tristes et graves serraient le cœur.

Bientôt s'y mêla le sourd et rythmé murmure du tambourin. Une danseuse surgit brusquement, le ventre et les reins nus, des plaques brillantes sur les seins, la croupe lubrique sous un large pantalon transparent. Sa chair, dans l'ombre, avait des reflets laiteux. On ne voyait dans son visage que des dents étincelantes et une bouche rouge, rouge jusqu'à être inhumaine. Elle n'était qu'un corps destiné aux mouvements lascifs. Elle ne les exécutait ni mieux ni plus mal que les professionnelles de la danse du ventre, mais ces frémisses des hanches, cette vibration de tous les muscles, cette pantomime ardente et naïve des gestes de l'amour

ZOUZOU



Une autre danseuse, et u

sont si bien entrés dans le sang et les cellules des femmes de l'Orient que, chaque fois, elles émeuvent le plus brutal, le plus farouche et le plus cynique instinct. Une autre danseuse et une autre encore succédèrent à la première. On avait gradué les effets, et chaque fois, il y avait plus de luxure dans leurs mouvements. Une atmosphère de sexualité presque gênante à force d'intensité pesait sur la salle pleine de murmures et de visages voilés.

■ ■ ■

Ce fut alors que la porte s'ouvrit très lentement et que la femme de cette nuit parut. Elle attira, tout de suite, mon attention, parce qu'elle portait un manteau de soirée, qu'elle était tête nue et qu'elle se tint longtemps sur le seuil, grande, immobile et muette.

Comme le gérant la pressait d'entrer, elle fit quelques pas hésitants, promena un regard attentif sur tous les hommes présents comme si, dans la pénombre qui rendait sa recherche difficile, elle voulait trouver une figure connue. Enfin, elle s'assit non loin de nous et demanda — il était quatre heures du matin — un apéritif innocent.

Marc-Antoine et Boniface étaient absorbés par une conversation où des noms de bandits célèbres et qu'ils avaient tous deux connus, passaient sans cesse comme des fantômes tragiques. Bien que cet entretien m'intéressât beaucoup, je ne l'écoutais plus que distraitemment. Cette femme seule et qui ne faisait pas un mouvement dans une salle obscure, toute peuplée encore de la mélodie arabe et des désirs que les danseuses aux ventres nus avaient soulevés, était un spectacle qui me fascinait. Et puis, il se dégageait d'elle une radiation indéfinissable, inexplicable, mais sensible pour les nerfs comme une effluve des êtres beaux et mystérieux.

Car, sans avoir pu le constater, j'étais sûr que cette inconnue était belle. Mais lorsque, par l'effet de la sorte d'hypnose qu'elle exerçait sur moi, je me fus assis à la table voisine de la sienne pour pouvoir discerner exactement ses traits, je fus saisi, malgré le pressentiment que j'en avais, par la beauté de son visage.

Elle pouvait avoir de vingt-deux à vingt-quatre ans. Toute sa jeunesse était dans la tendresse et le lisse de sa peau mate, sans une ombre de fard. Mais, pour l'expression, elle n'avait pas d'âge. Les lèvres larges au dessin doux et fort étaient strictement serrées. Pas une palpitation de vie dans les joues, le nez, le front. Et au fond des larges yeux — peut-être les plus admirables que j'aie jamais vus — des larges yeux de

la couleur des violettes les plus sombres, veillait quelque chose de si égaré, de si tendre et fixe qu'on n'en pouvait malaisément supporter la rencontre.

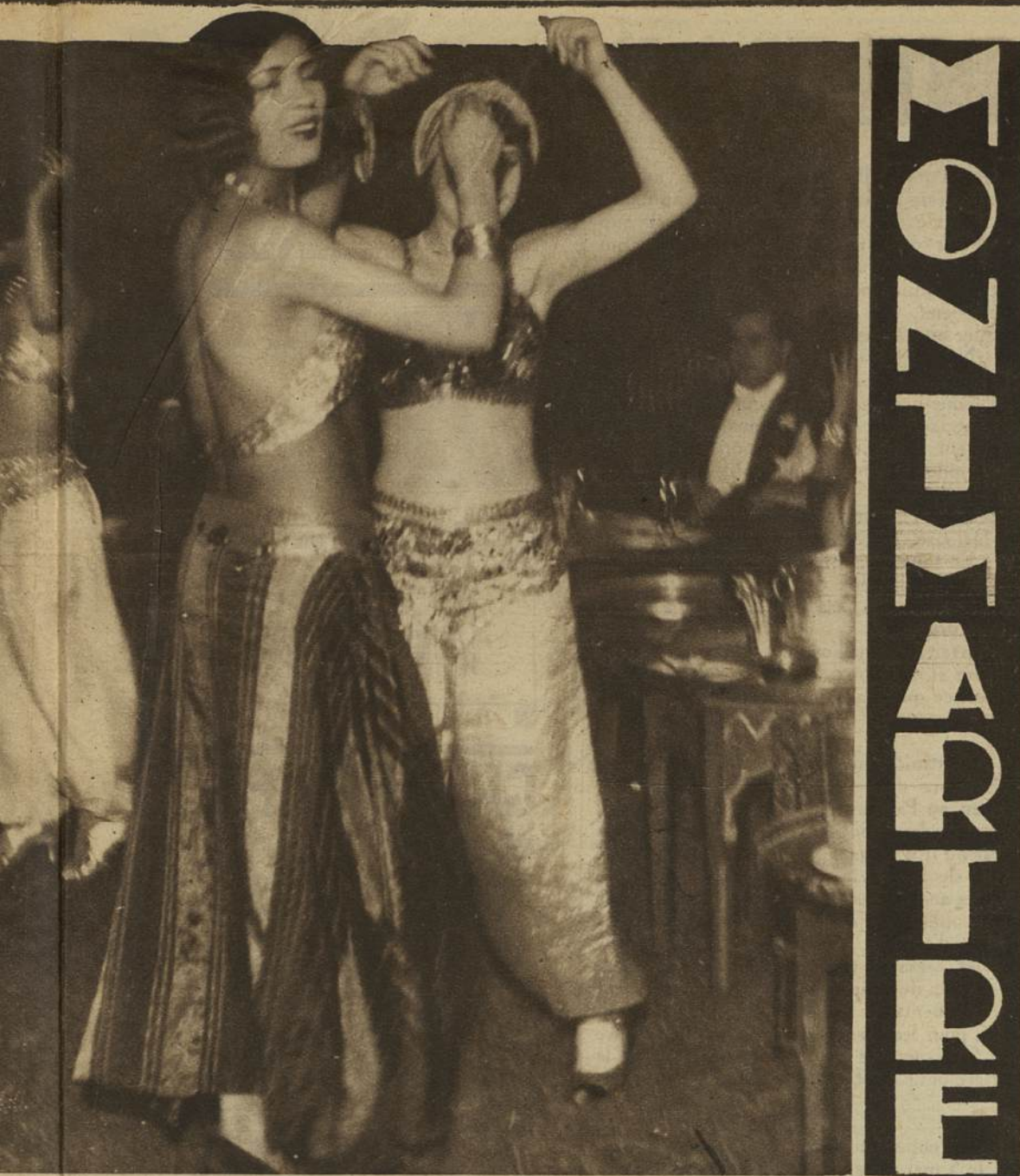
Ce fut leur regard, qui soudain me fit comprendre l'indiscrétion de mon examen. Je repris ma place à côté de mes deux amis. Mais comme mon attention était toujours dirigée vers l'inconnue, je remarquais qu'elle tournait souvent la tête vers notre table.

Je demandai à Marc-Antoine, qui connaissait tout le personnel de Montmartre, aussi bien ceux qui viennent y chercher du plaisir que ceux ou celles qui le vendent, de me dire s'il ne l'avait pas déjà rencontrée. Il jeta un coup d'œil rapide vers l'inconnue et comme, lui, il savait voir même dans une lumière douteuse, fut tout de suite fixé.

— Elle est venue hier soir chez moi, seule, à bu deux bouteilles de champa-



Les agents... On l



MOZART

(Photos Detective.)

seuse, et une autre encore...

gne, les a payées. Elle a voulu me parler, mais j'avais trop à faire. Et puis les femmes, tu sais... celle-là pas plus que les autres.

Et, pressé de reprendre sa conversation avec Boniface, il me jeta ce dernier renseignement :

— Je crois qu'elle est Allemande !...

Mais l'attention de Boniface avait été éveillée à son tour. Lui aussi a des yeux perçants et habitués à toutes les péripéties. Il vit la beauté de l'inconnue et ne pensa plus qu'à elle. J'ai déjà dit qu'il a le sang vif. Sa décision l'est également. Il s'approcha de la jeune femme et lui demanda de se joindre à nous.

Elle fixa un instant sur lui ses yeux merveilleux et répondit avec sécheresse :

— Je ne comprends pas français.

Boniface savait que je parle l'anglais. Il me demanda de traduire son invitation dans cette langue. Je le fis, mais

avec une certaine gêne, car je sentais que cette femme n'était pas de celles que l'on peut inviter ainsi.

— Je ne comprends pas anglais, dit-elle en effet sur un ton qui enlevait tout espoir à Boniface.

Marc-Antoine fut visiblement heureux de cet échec. Il aime passer la nuit entre hommes. Leur entretien reprit. Or, malgré notre tentative qui l'avait visiblement blessée, l'étrangère continuait à regarder de notre côté. Et même il me sembla qu'un instant elle avait ébauché le geste de lever sa coupe — ayant bu son apéritif, elle avait commandé du champagne qu'elle buvait comme de l'eau pour saluer l'un de nous trois.

Dès lors je ne la quittais plus des yeux et je fus bientôt certain qu'elle tâchait de rencontrer le regard de Marc-Antoine. Boniface, à qui j'en fis la remarque, le constata également.

— Tu as une belle touche, vieux, soupira-t-il. On va te laisser.

— Elle peut courir, dit paisiblement mais fortement Marc-Antoine.

— Alors changons d'endroit. On s'en dort ici.

Nous nous dirigeâmes vers le vestiaire. Comme Marc-Antoine arrivait à la hauteur de l'inconnue je vis qu'elle l'arrêtait par le pan de son veston. Ce geste, de la part de la sorte de statue qu'elle avait été, surpris vivement Marc-Antoine malgré toute son impassibilité. Il s'arrêta : sans dire un mot elle le fixa de ses yeux pareils à de sombres violettes, et il y avait en eux une supplication et une ferveur telles qu'il s'assit à côté de l'inconnue.

— Attendez-moi deux minutes, nous murmura-t-il rapidement. Je veux voir ce qu'elle a dans le crâne.

— Il restera avec elle, me dit Boniface, quand nous eûmes gagné le vestiaire.

Je lui affirmai le contraire.

Marc-Antoine, surtout à l'égard d'une femme, ne revenait jamais sur sa décision. Pourtant, son entretien se prolongeait et je commençais à douter de sa résolution, lorsqu'il nous appela.

— Madame me demande un service que je ne puis lui rendre, mais Boniface, peut-être, pourra. Elle n'a qu'un visa pour une semaine. Il est expiré depuis trois jours et cela l'ennuie beaucoup de rentrer à Berlin. Peux-tu arranger cela ?

— C'est possible...

— Quel passeport avez-vous ?

La jeune femme ne répondit rien, comme si elle ne comprenait pas. Pourtant, elle avait fort bien exposé en français sa demande à Marc-Antoine. Il nous assura même qu'elle avait un accent à peine perceptible.



... cette pantomime ardente et naïve...

Je lui adressais alors quelques mots l'allemand. Elle vit bien que je le parle très mal et se mit à me répondre avec une volubilité telle que je ne pus distinguer une syllabe.

Tout à coup, et je ne sais par quelle intuition, je lui posais une question en russe, qui est ma langue maternelle. Est-ce la surprise de me l'entendre parler sans défaut ou la peur de se voir découverte, elle tressaillit de tout son visage, soudain expressif comme une eau remuée. Elle voulut, un instant, simuler l'ignorance, mais se rendit compte aussitôt que son tressaillement l'avait trahie, et me répondit délibérément en russe. Puis, voyant qu'elle ne pouvait plus jouer de l'incompréhension, elle se mit à parler français avec une aisance parfaite.

— J'ai un passeport soviétique, dit-elle à Boniface, mais si c'est plus difficile avec lui, je peux...

Elle s'arrêta, n'acheva point sa phrase et demanda :

— Quand puis-je vous voir, dans la journée, pour faire avec vous toutes les démarches ?

— C'est que j'ai l'intention de continuer à rouler, dit Boniface. Comme voilà quatre nuits que je passe sans dormir, il est possible que je ne me réveille pas de toute la journée. Le plus simple serait que vous restiez avec nous jusqu'à l'ouverture des bureaux.

— Je veux bien...

— Alors, je vous quitte, dit Marc-Antoine. J'ai à travailler chez moi.

Comme il se levait, l'étrangère lui prit sa pochette, lui tendit un mouchoir de soie bleue en échange. Sa figure était baignée d'amour. Mais, Marc-Antoine n'admet pas que les femmes aient de l'initiative. Il offre quand il veut. On ne doit pas lui faire la main.

Il jeta, au visage de l'étrangère, le mouchoir qu'elle lui avait donné, lui tordit légèrement le poignet, arracha le sien, le remit en place et s'en alla. Arrivé sur le seuil, il me fit signe de le rejoindre et me glissa à l'oreille :

— Préviens Boniface que je ne lui ai demandé d'intervenir que pour la forme. La fille est dangereuse. Elle a quatre passeports à quatre noms différents.

Quand je revins vers l'inconnue, elle était toute raidie de souffrance et, dans ses larges yeux, deux larmes tremblaient qu'elle ne voulait pas laisser glisser, et qui rendaient plus douce encore leur nuance miraculeuse.

Elle accepta, d'un bref signe de tête, le restaurant que lui proposa Boniface (je suis sûr qu'elle n'avait même pas entendu son nom) et se mit en marche comme une automate.

L'établissement n'étant pas très éloigné, nous fîmes le trajet à pied. Durant tout le parcours, et malgré nos tentatives, nous ne pûmes lui arracher un mot. Au restaurant, elle garda le même silence, refusa de manger, but du champagne. De temps en temps, des frissons l'ébranlaient.

Enfin, elle dit à Boniface.

— Vous n'aurez pas à vous occuper de moi. Il y a une heure, j'aurais tout donné pour rester ici. Hier, j'ai même acheté un mari français... Je voulais la

prolongation du visa pour quinze jours, le temps de publier les bans. Mais, maintenant, je préfère rentrer à Berlin. Et pourtant... pourtant...

Elle se mit à grelotter, demanda un grand verre d'alcool. Elle sembla réchauffée et me demanda tout à coup en russe :

— Pouvez-vous me rendre un service, un immense service, tel que je ne l'oublierai jamais... Faites-moi enfermer à Saint-Lazare.

Je la regardai avec tant de stupeur et d'incrédulité que, malgré les frissons qui la reprenaient, elle sourit.

— Vous avez bien entendu, reprit-elle avec une expression de fièvre éperdue. Je voudrais être enfermée à Saint-Lazare.

Je balbutiai :

— Je ne sais pas, je ne peux rien dans ce sens... Mais Boniface...

— Non, non, ne le mêlez pas à cette affaire.

— Pourtant, si vous voulez...

— Si je veux ! s'écria-t-elle avec fièvre. Vous ne pouvez pas savoir comme cela m'est nécessaire. Tant pis, parlez à votre ami.

Quand j'eus traduit à Boniface cette extravagante requête, il s'étonna moins que je ne l'avais supposé. J'ai déjà dit, je crois, qu'il a beaucoup fréquenté la pègre d'un grand port.

— C'est très facile, dit-il à la jeune femme, je fais appeler deux agents et leur dis que vous nous avez volés.

— Non, non, pas pour vol.

Boniface réfléchit quelques secondes et proposa :

— Alors, nous pouvons quitter la table, vous refusez de payer l'addition, on appelle les agents et vous serez à Saint-Lazare ce soir.

J'ai rarement entendu un cri de joie aussi plein, aussi vrai que celui que poussa l'étrangère et elle, qui avait évité la moindre caresse de Boniface l'embrassa sur les lèvres avec un emportement passionné.

Boniface dit quelques mots au gérant de l'établissement et celui-ci partit pour le commissariat. Nous quittâmes la table. Pourtant je ne pouvais croire encore...

Soudain l'étrangère ouvrit son sac et se mit à déchirer en tout petit morceaux une liasse de papier. Puis, immobile, tendue, comme en extase, elle attendit.

Des pas lourds, cadencés... Les agents. Ils l'interrogent. Elle répond en allemand... Brise un verre... On l'emmène.

■ ■ ■

Voici ce que j'ai vu la semaine dernière à Montmartre. Boniface m'a dit à ce propos :

— J'ai fait sortir bien des femmes de Saint-Lazare. Je n'y en avais encore jamais fait entrer.

Puis nous fîmes des suppositions : Journaliste ? Employée à la Tcheka et condamnée par elle ? Viciieuse en quête de sensations.

Libre à ceux qui liront cette histoire de rêver à cette énigme comme nous le fîmes durant toute cette matinée.

(A suivre.)

J. KESSEL.



ents... On l'emmène.

LES SECRETS DE LA CONTREBANDI

V. - Les nobles contrebandiers ou la fraude des princes

NE des plus belles histoires de fraude en douane se raconte encore dans la trouée de Chimay. Belle, surtout, par la qualité des fraudeurs. Une affaire de princes, quoi ! La voici, telle qu'elle se colporte de Beaumont-en-Hainaut à Avesnes-sur-Helpe.

Le 6 janvier 1926, deux douaniers de la brigade d'Avesnes, Rion et Lemare, montés à Aulnoye dans le train de Bruxelles, demandaient à tous les voyageurs, selon la formule :

— Rien à déclarer ?

Et ils enregistraient les rares déclarations. Car il est bien entendu que, parmi les gens de bon air qui voyagent en sleeping, il n'y a pas de fraudeurs. Or, dans un wagon de 1^{re} classe, un homme de haute taille, taciturne et vigoureusement charpenté, secoua la tête et, pour toute réponse, proféra un « non » ! laconique. Deux enfants, un garçon et une fille, se tenaient sages à ses côtés. Mais, malgré sa bonne mine, il parut suspect aux gabelous, car il était entouré de colis. Les préposés ne quittèrent donc pas le train. Et, peu avant la gare de Landrecies, ils revinrent : le petit garçon jouait alors avec une boîte de cigarettes belges.

— Vous n'avez rien déclaré cela, dirent

mac de son locataire Delaroche. Pour lui rendre service, et rien de plus, il a consenti à « domicilier » chez lui son auto, afin de lui faciliter l'obtention d'un triptyque du Touring-Club. Mais il ne le connaît que pour l'avoir soigné, et sait de lui seulement qu'ancien officier au 25^e dragons, il est, depuis trois ans, à Beaumont-en-Hainaut régisseur du prince Philippe Riquet de Caraman-Chimay.

— L'ancien mari de Clara Ward, enlevée par le tzigane Rigo ?

— Non : celui-là habite à Chimay !

Ma foi, ceci dit, sachant que la justice française ne pouvait opérer en Belgique à propos d'une inculpation de complot contre la sûreté de l'Etat, je montai en auto et partis à Beaumont, voir d'un peu plus près les gens de M. le Prince, et je franchis à Hestrud la frontière. Je tombai, au château, sur Théo Wilhem, le concierge. Un grand gars, long comme un jour sans pain, que je vois encore, triste à donner la colique.

— Quelle histoire ! gémit ce brave homme. Je n'en dors plus ! C'est moi qui suivais en camionnette M. Delaroche, le jour qu'il partit d'ici, et c'est moi qui ai déclaré, à Couloire-Frontière, ses bagages : un tableau de Chaplain d'après Winterhalter et un panier contenant un coq et trois poules. Lui, il emportait devant,

lement d'une balle de 5 millimètres, animée d'une vitesse initiale de 1.500 mètres au moins à la seconde. Les vôtres ressemblent beaucoup aux fusils des tireurs d'élite allemands, qui décimaient nos chefs de sections dans les tranchées. Chaque compagnie allemande en possédait deux. Qui nous prouve que vous les destinez bien à l'usage que vous dites ?

— Nous chassons dans les Alpes depuis trois ans. D'ailleurs, M. de Rohan-Chabot, parti sous-lieutenant à la guerre et revenu commandant avec cinq citations, n'est pas un malfaiteur. C'est un explorateur d'envergure, chargé plusieurs fois de missions officielles. A la dernière, en Abyssinie, au compte du Muséum d'Histoire naturelle, son beau-frère, M. Deleuze, fut assassiné par des indigènes.

— En tous cas, vous êtes tous solidaires de transport délictueux d'armes de guerre dans la zone douanière. Cela vaut de six mois à deux ans de prison !

Il y avait, comme l'on voit, dans cette affaire, du pour et du contre.

C'est ce que, dans son réquisitoire, M. Dupuich, Procureur de la République, traduisit ainsi :

— L'attitude mystérieuse prise par Delaroche, lors de ses premiers interrogatoires, donnait au Parquet le droit, le devoir même, d'être prudent. Si la suite de l'instruction a établi qu'il n'y avait pas de complot contre la sûreté de l'Etat, le début, qui présentait de grandes analogies avec d'autres délits du même genre, obligeait à de sérieuses précautions. La fraude, d'ailleurs, existait bien. Et il semble que les passages de la camionnette princière du château de Beaumont à la frontière devaient être fréquents et faciles, « car, malheureusement, pour les usagers de cette qualité, on tire plus facilement le chapeau qu'on ne ferme la barrière pour vérifier les bagages ».

A la première audience, au tribunal d'Avesnes, le 5 mai, tous les inculpés étaient là, sauf Théo Wilhem, sur le banc poli, d'ordinaire, par des « pégrions de la frontière », pacotilleurs de tabac, fraudeurs de beurre et autre menu fretin.

La salle, éclairée par une verrière, ressemble à un théâtre de patronage. Estrade, porte au fond, porte à gauche, porte à droite. En scène, les juges : Maison, Carratay, Etienne, président. Devant eux, M. le prince Philippe Riquet de Caraman-Chimay, ancien attaché à l'Ambassade de Belgique à Paris, racé, monoclé et chauve, M. le comte Jacques de Rohan-Chabot, grand, pensif et noir, M. le dental-surgent Arthur Marchant, blond et fort ennuyé, M. le régisseur Jean Delaroche, membre de l'Association des Officiers de complément.

La comédie était réglée d'avance.

— Six mois de prison que vous ne pouvez pas ne pas prononcer, dit M^e Guilhermet, mais avec sursis, et transaction pour le surplus avec la douane.

Et il en fut ainsi.

Ce n'était plus la forte parole prononcée naguère, dans la même enceinte, par M^e Dejean de la Batie :

— Etant donné la haute situation du prévenu, je demande une condamnation sévère !

Non. Ce ne fut qu'assaut académique de courtoisie :

— Vous avez « oublié » de remplir les formalités douanières ! disait le Président...

En vain, M. Wilfrid Méléard, impitoyable receveur des douanes, invoqua la loi et ses prophètes, et rappela le passage en fraude des 2.000 cigarettes de luxe.

— Ce n'est pas le Ministre des Finances qui fait la loi ! coupa le défenseur.

Bref, on savait avant les débats ce que serait le jugement. Il fut rendu huit jours plus tard, le 12 mai, tel qu'on l'attendait, et alors qu'il y avait, pour cette audience, soixante-quatre affaires inscrites au rôle :

Arthur Marchant, pour détention d'armes de guerre et de munitions, présumées passées en fraude : 6 jours de prison avec sursis, 500 francs d'amende fiscale.

Théo Wilhem, 6 jours de prison avec sursis et 8.000 francs d'amende.

Jean Delaroche, Philippe de Caraman-Chimay, Jacques de Rohan-Chabot, 6 mois de prison avec sursis et solidement condamnés pour introduction d'armes et de tabac en contrebande et complicité à 6.220 francs d'amende, et, pour transport d'armes en contrebande et complicité, à 12.440 francs d'amende.

Quintuple décime, frais et dépens en sus. Et confiscation, au profit de l'administration des douanes, des armes, des munitions et du tabac saisis.

La grande affaire de « Contrebande des armes de guerre à Maubeuge » était close. On en revint au gibier de correctionnelle, tandis que la foule quittait le prétoire. Mais il n'est pas un seul habitant de la zone douanière qui n'en parle, parfois, le soir, avec un hochement de tête :

— Si ç'avait été des petits, chti là !...

(A suivre). — Emmanuel BOURCIER.



« La guerre...
ce sont nos parents »

ERNST
GLAESER

Classe 22

Trad. C. Kneitzer et J. Delage

Le cri désespéré d'un enfant
qui appelle au secours.

15 fr.

EDITIONS VICTOR ATTINGER

GRATUITEMENT

20 Succès du
catalogue

Edison Bell

les disques
à aigle

les meilleurs du monde

OFFERTS

aux souscripteurs d'un de

NOS PHONOS

payables

à partir de

12

versements de

ou au comptant

au prix exceptionnel

de 250 frs

MODELE DE NOTRE RICHE MALLETTE 32x28x13

galeries fines, moteur puissant, diaphragme sonore

plateau suédois, garnitures nickelées

(Nombreux autres modèles)

CETTE SOUSCRIPTION

est réservée aux 200 premiers lecteurs

qui enverront une enveloppe portant leur adresse au

COMPTOIR DES FABRICANTS

SERVICE N° 66

212, Rue Saint-Jacques, PARIS (V^e)

pour recevoir catalogues illustrés des phonos et des

DISQUES EDISON BELL

OFFERTS GRATUITEMENT

JACQUES DYSSORD

L'AMOUR
TEL Q'ON LE
PARLE

ROMAN

L'Argot du Cœur

Un volume... 12 fr.

Edition originale sur alfa... 16 fr.

ÉDITION de la NOUVELLE REVUE

CRITIQUE, 16, r. José-Maria-de-Heredia

RIEN QUE LA VÉRITÉ



Le Palais de Justice d'Avesnes

les douaniers au père, nous sommes obligés de vous dresser procès-verbal !

Puis, ils se livrèrent à une visite en règle du compartiment. Ils en sortirent deux mille cigarettes de luxe et découvrirent soudain, sous la banquette, un mauser perfectionné auquel s'adaptait un télescope, une carabine Walther de la Waltherfabrik, de la Thur, et trois cents cartouches à balles dum-dum dont des Winchester à pointes adoucies du gouvernement américain, modèle 1906, et des remington du même acabit.

— Oh ! oh ! firent-ils. Ces choses-là sont soumises aux droits, et frauder des armes expose à une amende de 15.000 francs !...

Ils pensaient d'ailleurs encore, car, en ce temps-là, plusieurs affaires du même genre occupaient beaucoup les esprits.

A Landrecies, donc, remuant ces pensées, Rion et Lemare firent descendre de wagon l'inconnu et l'emmenèrent jusqu'au bureau.

— Né en Bretagne, officier de réserve, je me nomme Jean Delaroche, expliqua-t-il, et ces armes sont destinées à une haute personnalité française, touchant de près au gouvernement !

— Laquelle ?

Il refusa de répondre. Puis, il changea d'avis :

— Je destine ces armes, dit-il, au stand d'une société de préparation militaire.

Et cela parut plus suspect encore.

On l'inculpa, et on le mit en prison à Avesnes, à la disposition de M. Glorian, juge d'instruction.

— Où habitez-vous ? demanda ce magistrat.

— Rue Saint-Jacques, 13, à Maubeuge, dit-il.

Et il retomba dans son mutisme.

La-dessus, le commissaire Carence, de la Sûreté partit avec deux inspecteurs à Maubeuge. A l'adresse indiquée, il trouva un certain Arthur Marchant, dentiste, ou, plutôt, gradué au Canada du titre de « dental-surgent », et perquisitionnèrent. Du grenier à la cave, ils sortirent un parabellum et cinq fusils allemands, graissés et en parfait état, et destinés, disait l'autre, à constituer une panoplie.

Les choses se corsaient. Je m'y trouvais mêlé. La perquisition avait eu lieu le 10 janvier. Le 11, j'arrivais à Maubeuge pour mener, moi aussi, une enquête. Et, dès le lendemain, je voyageais dans le même train, de Maubeuge à Aulnoye et d'Aulnoye à Avesnes, que le commissaire, les inspecteurs et le dentiste : ce dernier était arrêté.

— C'est un homme tout à fait sympathique, me confiait Carence. Il ignorait tout du mic-

mac de son auto, deux petites valises de linge pour lui, son fils et sa nièce.

— Et pas d'armes ?

— Pas d'armes ! Je jure sur le Christ que ce ne sont pas les fusils du prince. Ils ne sortent pas d'ici !

Pendant ce temps, dans ce qu'on a plaisamment nommé le « tribunal parmi les pâturages », car la Thierache où se fait le fromage de Maroilles est riche en prés, et qui est tout de même, bien que de 3^e classe, le onzième de France, eu égard au nombre d'affaires qu'il a à connaître, le Parquet d'Avesnes s'occupait.

M. Wilfrid Méléard, receveur principal des douanes, informé par le rapport de ses préposés de l'arrestation de Jean Delaroche, saisissait, au nom de la loi de 1816, faite par un « Shylock de la Restauration », les armes, les étuis, les cigarettes et les balles, et, aussi, « les moyens de transport ayant servi à la fraude », c'est-à-dire l'auto de Delaroche, le wagon de 1^{re} classe dans lequel il voyageait — et la locomotive qui le remorquait ! C'était son droit. La locomotive certes, circulerait toujours, mais son numéro d'ordre était noté, et la douane en réclamerait le prix aux fraudeurs, avant que de se déclarer satisfaite.

De son côté, M. Glorian, juge d'instruction, qui est l'un des magistrats les plus avisés que je connaisse, envoyait dans toutes les directions des commissions rogatoires pour questionner, appréhender, inculper ou rechercher les complices et les témoins, partout où il serait nécessaire. L'affaire prenait du champ.

Bientôt interrogé à Paris par un commissaire de police, M. le prince Philippe reconnaissait que, de ces armes neuves, l'une, le mauser, lui appartenait, et que l'autre, la carabine Walther, lui avait été livrée par M. Mabillon, armurier à Bruxelles, au compte de M. le comte Jacques de Rohan-Chabot, son ami. Elles étaient destinées à la chasse au chamois, à laquelle allaient se livrer dans les Alpes ces gentilshommes, et on ne les avait passées en fraude que pour éviter les longues formalités d'importation.

— Qui les a passées ? demandait-on.

— Mon régisseur, Jean Delaroche. En quittant Beaumont, il les glissa dans la camionnette de Théo Wilhem à son insu, les reprit à Maubeuge sans qu'il s'en doutât, et monta dans le train où il fut surpris.

— Mais remarquait l'accusation, ces armes sont des armes de précision et non des armes de luxe. Elles tirent une balle de 8 millimètres et n'ont que des hausses de 500 mètres, alors que, pour tirer le chamois, on se sert généra-

ACHETEZ DIRECTEMENT
A LA MANUFACTURE DES

Papiers
Peints

25 RUE JACQUEMONT, PARIS 17^e

DEPUIS
0⁷⁵

LE ROULEAU

ENVOI FRANCO
ALBUM NOUVEAUTÉS

600 échantillons

PEINTURE
A L'HUILE DE LIN

4⁹⁵ le

FORÇATS



La rade de Cayenne.

IV. - L'organisation du bagne

D'APRÈS toutes les questions que l'on pose à l'homme revenant de Guyane, on s'aperçoit que le bagne est encore inconnu en France.

Pour en avoir une idée précise, il faut jeter un coup d'œil géographique sur la Guyane. Car on ne peut séparer le bagne de la colonie qu'il empoisonne. Les forçats y sont partout, nombreux dans les camps, en petit nombre dans les bourgades, ou encore employés chez l'habitant, à moins qu'ils ne soient en état d'évasion dans la forêt ou dans les placers.

La Guyane a environ 350 kilomètres de côtes sur l'Atlantique, et s'étend sur 500 kilomètres en profondeur, jusqu'aux monts inexploités du Tumuc Humac. Au nord, le fleuve Maroni la sépare de la Guyane hollandaise, et, au sud, le fleuve Oyapok de la Guyane brésilienne.

Sur cet immense territoire il n'y a guère que 30.000 habitants, pour la plupart des noirs. Cayenne, la capitale, en compte 15.000.

De petites villes comme Saint-Laurent-du-Maroni, Sinamari, Mana, Rémire, ont de 1.000 à 2.000 habitants. Le reste de la population est répartie dans des bourgades, telles que Iracoubo, Tonnégrande, Macouria, Monjoli, Montsinéry, Regina, Kaw, Onanary, Guisambourg et Saint-Georges-de-l'Oyapok. Toutes ces agglomérations sont sur la côte, le long des fleuves ou aux embouchures des criques.

Une population flottante, impossible à dénombrer, vit dans les placers épars sur les hauteurs à l'intérieur du pays, ou bien dans la forêt vierge. Ce sont, pour la plupart, des aventuriers, chercheurs d'or, de bois de rose, de gomme de balata, ou encore scieurs de long et chasseurs de papillons.

A part les quelques points où l'homme s'est cramponné, la Guyane est une vaste forêt vierge, souvent inondée de savanes, coupée de criques et de criquets non navigables.

Dans cette forêt, pas de bêtes dites féroces, comme en Afrique ou en Asie. Les *pumas* ou *couguars* y sont très rares et peu dangereux. Mais des légions de moustiques, gros et petits, y harcèlent l'homme.

De multiples serpents venimeux vivent dans la brousse ou sont pendus aux arbres comme des lianes. Ils n'attaquent l'homme, que s'ils sont dérangés. Des évadés ont vécu des mois dans la brousse sans en voir un seul. D'autres, plus rares, y ont trouvé une mort rapide.

Des armées de fourmis, noires ou rouges, vivent sous terre, sur les arbres, sur les lianes, et dévorent tout ce qu'elles trouvent. L'une d'elles, la *fourmi flamande*, longue de deux centimètres, a une piqure très venimeuse et parfois mortelle.

Les *mouches sans raison*, les *mouches à dauges* foncent sur l'imprudent qui les dérange et le mettent à mal comme un essaim d'abeilles.

La *mouche macaque*, en piquant, dépose ses œufs sous la peau de l'homme. Ces œufs éclosent en vers qui atteignent jusqu'à 4 centimètres, et sont entourés de poils durs qui, en bougeant, font un mal insupportable.

D'autres insectes, les *chiques*, se nichent sous la peau, de préférence sous la plante des pieds et entre les orteils.

L'insecte est le plus grand ennemi de l'homme de brousse.

C'est la Nature qui garde le forçat, beaucoup mieux que l'A. P., et rend les évasions si difficiles, si périlleuses, souvent mortelles.

■ ■ ■

L'Administration pénitentiaire de la Guyane dépend du ministère des Colonies qui nomme le directeur, les chefs de bureau et agents divers, ainsi que les surveillants militaires du bagne.

Il y a environ 700 surveillants pour garder 6.000 forçats et 1.500 relégués. Ces chiffres sont variables, parfois moindres, souvent plus élevés. Cela dépend des envois de forçats de la métropole, des décès, des évasions, des libérations.

Il y a trois catégories de condamnés en Guyane : Les *relégués*, dont le camp est à Saint-Jean-du-Maroni;

Les *déportés* (condamnés politiques), qui vont à l'île du Diable;

Les *transportés* (forçats).

Saint-Laurent-du-Maroni, siège de l'A. P., Cayenne, Kouron, les îles du Salut, sont les quatre principaux pénitenciers de la Guyane. Les deux premiers sont, de loin, les plus importants.

Chaque pénitencier est commandé par un chef ou un sous-chef de bureau de l'A. P., qui prend alors le titre de commandant de pénitencier. Il est

assisté par un commandant adjoint, un commis aux entrées (économe), un magasinier, un conducteur des travaux techniques. Ces fonctionnaires composent la Commission disciplinaire qui se réunit tous les quinze jours ou tous les mois pour juger les forçats qui ont enfreint le règlement du bagne.

Les punitions varient de huit à trente jours de cellule pour un seul motif. Elles s'additionnent à chaque motif. Certains forçats ont des années de cellule à faire.



Un « degrad » (embarcadere) sur le Maroni.

Le cachot noir a été supprimé en 1925, sur proposition du gouverneur Chanel, après les enquêtes d'Albert Londres, Louis Roubaud et Georges Le Fèvre.

Le service de Santé est confié aux médecins-majors et pharmaciens-majors de l'armée coloniale.

Une compagnie de la même arme, et une cinquantaine de gendarmes coloniaux, composent la force armée de la colonie.

Les relégués exécutent, à Saint-Jean-du-Maroni, les mêmes travaux divers que les forçats. Ils peuvent, selon leur conduite, obtenir la *relégation individuelle*. Ils quittent alors le camp de Saint-Jean et doivent subvenir à tous leurs besoins par le travail, comme les forçats libérés.

Les relégués ont cependant un peu plus de liberté que les forçats. Leurs cases restent ouvertes la nuit. Ils peuvent ouvertement faire du commerce entre eux. Les surveillants n'ont pas droit de vie et de mort sur eux, comme sur les forçats. Ils peuvent porter leurs décorations. Ils sont passibles des tribunaux civils pour les délits ou crimes qu'ils commettent.

L'évasion, pour eux, est considérée comme un délit et jugée comme tel par le Tribunal civil.

Pour les forçats, l'évasion est considérée comme un crime, et jugée par le Tribunal maritime spécial, siégeant quatre fois l'an à Saint-Laurent.

Ce Tribunal maritime spécial juge seul tous les crimes et délits des forçats.

Il est composé du capitaine de la troupe coloniale ou du capitaine de gendarmerie comme président. Un juge au Tribunal civil l'assiste comme premier assesseur. Un sous-chef de bureau de l'A. P. comme second assesseur.

Un commissaire du Gouvernement requiert contre l'accusé, qui est assisté par un avocat de son choix ou nommé d'office.

Rarement un avocat de carrière défend un forçat. Ce sont des surveillants militaires ou des sergents de la Coloniale qui assument cette charge.

En général, les surveillants prennent leur tâche de défenseur au sérieux. Il est curieux d'entendre

ces agents de l'A. P. faire le procès de leur administration pour défendre les forçats. Ils obtiennent parfois des acquittements méritoires, surtout dans les cas d'évasion.

Les sergents de la Coloniale, noirs pour la plupart, sont à un tel point troublés par leur capitaine qui préside les débats, qu'ils sont incapables de trouver un mot pour défendre leurs clients occasionnels.

Le Tribunal siège pendant une semaine. Chaque audience voit passer une vingtaine d'accusés. Ils passent l'un après l'autre devant les juges. Les portes sont grandes ouvertes. Les témoins entendent tout ce que l'on dit et, à l'appel de leur nom, témoignent d'après ce qu'ils viennent d'entendre, pour ou contre l'accusé, selon qu'ils veulent l'enfoncer ou le sauver. On a peine à croire à tel semblant de justice.

Quand tous les accusés ont passé devant le Tribunal, celui-ci délibère sur tous les cas, en commençant par le premier. On lit ensuite, à la file, les condamnations et les acquittements. Les condamnés retournent ensuite dans leur cellule du quartier spécial de Saint-Laurent.

Les cas les plus fréquents sont ceux d'évasion. Il y a toujours des centaines de forçats en prévention pour évasion. Quelques cas de vols, de rixes, de meurtres. Peu d'assassinats.

Ces assassinats sont toujours horribles.

C'est un jeune forçat que d'autres ont violé, puis volé, en lui ouvrant le ventre pour prendre le *plan*, quand cet objet n'a pas pu sortir autrement.

C'est un libéré, dont on a retrouvé les morceaux du corps ici et là, dans la brousse.

Ce sont des évadés qui, attirés par le désir de liberté, se font tuer comme des chiens dans la forêt ou dans la vase, par ceux-là mêmes qui devaient les conduire en évasion.

Deux mobiles, toujours les mêmes, le vol et la fureur sexuelle, engendrent ces assassinats.

Les exécutions capitales ont lieu à Saint-Laurent, dans la vaste cour du quartier spécial.

Le bourreau est un forçat, porte-clés d'office.

Il touche, pour cet emploi, un quart de vin par jour et 100 francs par exécution capitale.

Ce bourreau-forçat est nommé, tout comme M. de Paris, par le président de la République, sur la proposition du ministre des Colonies et du gouverneur de la Guyane.

■ ■ ■

Le courrier de France arrive tous les vingt-huit jours en Guyane, via la Martinique. Les forçats ont droit d'écrire une fois par mois à leur famille. Les lettres sont ouvertes et lues par l'A. P.

Jadis, les condamnés pouvaient recevoir des colis de linge, de conserves, ou des livres de leurs familles. Mais les forçats employés dans les bureaux volaient les colis, souvent à l'aide de complices qui n'étaient pas des condamnés. C'était aussi un moyen illicite d'envoi d'argent. La couverture d'un livre, le derrière d'une photo, le fond d'une boîte de plumes, l'intérieur d'une savonnette, d'une tablette de chocolat, tout servait de cachette aux bons billets de la Banque de France. C'était surtout pour trouver cet argent que les colis étaient si souvent volés.

Des réclamations sans nombre avaient lieu, jamais suivies d'effet. Le ministère supprimait l'envoi des colis. Pendant la guerre, à titre exceptionnel, les forçats eurent le droit de recevoir des livres et des journaux français et alliés. Après la guerre, cette autorisation fut supprimée.

Il y avait dans chaque pénitencier une bibliothèque. Les livres furent volés.

Aujourd'hui, il n'y a plus de bibliothèque.

L'histoire du bagne est une continuelle histoire de brigands.

Les forçats ont cependant des livres qu'ils se prêtent volontiers. Certains les louent, quatre sous par semaine. Ceux-là, prévoyants, ont acheté à vil prix tous les livres qu'ils ont trouvés, et se font ainsi une source de petits bénéfices. Les romans y tiennent la place d'honneur. On y trouve aussi des collections de bonnes revues, accumulées depuis longtemps.

Disons aussi que les relations entre fonctionnaires et condamnés ne sont pas toujours hostiles. Les fonctionnaires, les médecins-majors surtout, prêtent volontiers des livres aux condamnés qui les approchent.

■ ■ ■

Avant de quitter Saint-Laurent-du-Maroni, allons faire un tour sur la route qui conduit au camp forestier de Charvein. Nous y trouverons le camp des Malgaches, le camp de Godebert, le Nouveau-Camp, et enfin Charvein. Dans ces camps, bâtis de cases en bois, cent ou deux cents forçats abattent des arbres ou font le stère. Chaque forçat doit couper un stère de bois de chauffage dans la journée.

Dans ces camps forestiers, la discipline est plus relâchée que dans les centres de Saint-Laurent, Cayenne, Kouron ou les îles du Salut. Le travail est dur, mais une fois la tâche terminée, les forçats peuvent tendre des trappes pour attraper du gibier, aller à la chasse aux papillons, cultiver un petit lopin de terre, un *abatis*, qui leur donnera quelques pieds de bananes ou des tubercules comestibles, ignames, cramanives ou patates. Dans ces chantiers forestiers, il n'y a que des surveillants. Les hommes seront plus ou moins malheureux, selon que le chef de camp sera plus ou moins bon. Le commandant du centre voisin n'y passe que rarement. Il s'en retourne chaque fois avec une ample provision de fruits, voire de gibier.

Le Nouveau-Camp, c'est le camp des malades incurables. Comme ils ne produisent pas, ils sont astreints à la pitance réglementaire, déduite, comme nous savons, de tous les prélèvements antérieurs. Il y a là des misères sans nom. Les malades couchent côte à côte, se contaminant réciproquement, sans soins, sans secours d'aucune sorte, de quoi arracher des cris indignés au visiteur le plus sévère pour les damnés du bagne.

Charvein, de fatidique mémoire, fut pendant des décades l'enfer de l'enfer. On y envoyait les récidivistes d'évasion, les réclameurs, les fortes têtes. Le silence était absolu, de jour et de nuit.

Les surveillants étaient triés sur le volet. Tous ceux qui étaient suspects d'humanité n'y étaient jamais envoyés. L'esprit de corps aidant, il y avait là des abus de pouvoir abominables. Les journalistes cités plus haut sont revenus de là en pleurant de honte et de colère. Et, pour les recevoir, on avait atténué les rigueurs habituelles. Les forçats travaillaient nus. Ils devaient tirer à la bricole des arbres abattus précédemment, et les conduire jusqu'à la crrique voisine. Les arbres étaient lourds, le sol hérissé de chiquots, les hommes faibles.

Les surveillants, armés de carabines, jamais satisfaits, harcelaient les hommes nus pour qu'ils tirent plus fort et toujours plus fort. Les porte-clés arabes, armés de matraques et de matchettes, frappaient au moindre réclameur ou à la plus petite défaillance. En tête, un mouchard hurlait : « Ho, hissel garçons ; ho, hissel... » Les hommes nus tiraient de toutes leurs faibles forces, trébuchaient, étaient relevés à coups de triques, tiraient, tiraient par tous les temps, en plein soleil ou sous les pluies torrentielles des tropiques. Souvent, quand la pièce n'avancait pas, un surveillant montait dessus pour l'alourdir encore, et hurlait aux hommes désespérés qu'ils passeraient tous devant la Commission disciplinaire pour paresse au travail. En attendant, il les privait tous de leur pitance du soir.

Le soir, pour les délasser, les hommes couchaient les fers aux pieds. Ces fers étaient attachés à une barre de fer sellée au bas-flanc. En guise de baquet de propreté, il y avait une boîte vide d'une contenance de deux litres pour l'usage de cinq hommes. A ce régime dantesque, tous les hommes souffraient de dysenterie, de diarrhées sanguinolentes. Les boîtes étaient bientôt pleines. Les hommes se les passaient. Ce n'était pas facile avec les fers aux pieds. Le contenu se vidait sur le lit de camp. C'était une odeur abominable. Harassés, les hommes dormaient quand même, malgré les odeurs et les bruits incessants de ferraille. Les surveillants et les porte-clés guettaient tout autour. Le moindre mot chuchoté était puni sévèrement.

Avant le jour, les hommes étaient déferés, étaient leurs loques et portaient nus au travail, encadrés solidement.

Ils travaillaient aussi à piocher la terre pour planter des tubercules. Ils étaient mis en ligne. Les mouchards, auxquels les surveillants donnaient un peu plus à manger, allaient vite exprès. Les plus faibles, ne pouvant les suivre, étaient punis sans cesse, privés de pitance, et rossés par les Arabes.

Un jeu satanique de quelques surveillants consistait en ceci : ils mettaient par terre un fruit tombé et disaient aux damnés qu'il appartenait au premier arrivé. Les damnés, boulimiques, s'acharnaient. Le plus avancé croyait déjà manger son fruit ; le surveillant le reculait au fur et à mesure. D'autres fois, ils jouaient entre eux à celui qui distribuerait le plus de punitions dans la journée. Ou bien, ils laissaient tomber près des hommes un bout de cigarette ; celui qui le ramassait était puni. Des hommes ont tenu dans ce camp infernal pendant des années. Ils en sont sortis aigris à jamais, prêts à dévorer leurs semblables. L'A. P. a fait d'eux des bêtes féroces.

Ce camp de répression a été supprimé en 1926, après les enquêtes des Albert Londres, Louis Roubaud et Georges Le Fèvre, et sur les instances du gouverneur Chanel.

Charvein n'est plus aujourd'hui qu'un camp forestier comme les autres.

(A suivre.)

Eugène DIEUDONNÉ.



La police découvre dans un sous-sol des engins suspects.



Le repaire des chefs de la Mafia des États-Unis, Giuseppe Morello, que José Petrosino New-York était

SOUS LA TERREUR

(Suite et fin des pages 4 et 5)

Petrosino se rendit à Sing-Sing et montra la macabre photographie à di Primo. Celui-ci fit preuve aussitôt de la plus vive agitation. Le cadavre, déclara-t-il, était celui de son beau-frère, Benedetto Mandinino. Lorsque di Primo avait été écroué, il avait chargé Mandinino de se rendre chez ses coaffiliés, les Maffiosi, et chez ses camarades faux monnayeurs, qui faisaient partie de la bande Morello-Lupo, afin d'implorer leur aide pour payer les avocats qui lui avaient promis de hâter sa mise en liberté.

Il changea de visage lorsque le détective lui posa une question qu'il avait pendant longtemps méditée :

— Mandinino portait-il sur lui un objet de valeur dont on pourrait retrouver la trace ?

— Oui, déclara-t-il, Mandinino portait une montre, dont le haut était rayé.

Petrosino revint à New-York et fouilla les Monts de piété et les boutiques de prêteur, jusqu'au moment où il retrouva la montre. Le propriétaire de l'établissement identifia Petto-le-Bœuf comme ayant fait le dépôt de la montre.

La cause du crime demeurait mystérieuse, mais le secret fut déchiffré à son tour, grâce à des indicateurs que Petrosino réussit à placer dans l'association de la Mafia. Ils racontèrent comment Mandinino, l'homme au chapeau de haute forme, avait imploré le secours de la bande Morello-Lupo au nom de son beau-frère, et comment toute aide lui fut refusée, parce que les hommes de cette bande avaient certaines raisons pour haïr Primo. Celui-ci travaillait « pour son propre compte » et non pas comme associé de la bande. Aussi étaient-ils décidés à lui laisser purger sa peine sans faire intervenir quiconque en sa faveur !

Mandinino réitéra sa demande, mais la Mafia se montra inexorable. Puis, peu à peu, les bandits concurrent des soupçons sur la vengeance que le beau-frère de di Primo pourrait exercer à leur égard ; ils craignirent, enfin, qu'il ne les dénonçât pour se venger. Une de leurs cachettes ayant été trouvée par des policiers, leurs soupçons grandirent.

Pourtant, Mandinino n'avait pas parlé, un agent fédéral ayant fourni le renseignement.

Bien que Mandinino fût innocent, il fut cependant condamné à mort. Des hommes sûrs l'attirèrent dans le caveau secret de la Mafia, sous le Elizabeth Restaurant. Il tomba bientôt sous leurs poignards. Ses cris furent étouffés. Pour faire disparaître plus facilement la trace de leur crime, ses meurtriers découpèrent son corps en morceaux, le placèrent dans un tonneau qui fut hermétiquement fermé et placé dans une voiture branlante, sous une capote noire. Un cheval noir fut attelé à la cariole. Au matin, des « Maffiosi » conduisirent l'inquiet équipage jusqu'au coin de la onzième

rue et de l'avenue D. Ils y laissèrent le tonneau, et s'en retournèrent.

Petrosino et les agents fédéraux interprétèrent les indices qui leur avaient été ainsi apportés. Ils savaient que les bandits de la Mafia étaient coupables du crime, ils ne doutaient pas que Petto le Bœuf eût enfoncé le couteau dans le corps svelte de Mandinino.

Pourtant, après huit mois de prison, les Maffiosi furent remis en liberté sans jugement. Pourquoi ? A cause du pouvoir de l'Ombra. Aucun des Maffiosi ne voulut et n'osa rompre le terrible pacte de silence. Les témoins, terrifiés, tremblaient et disparaissaient, et sans témoins, la police ne put tirer aucun profit des indices qu'elle avait recueillis.

Cependant, le meurtre du tonneau fut vengé.

V

LE POIGNARD N° 62

Dans sa prison, di Primo avait juré de se venger. Une vie pour une vie, disait di Primo, ou peut-être deux, trois, quatre vies... Di Primo devait jouir d'une grande réputation en tant que trancheur et charcutier, car les chefs de la bande Morello-Lupo disparurent comme par enchantement le jour où ils apprirent que le prisonnier fut remis en liberté. Cela est d'autant plus extraordinaire, lorsqu'on considère le fait que Lupo « Le Loup », était connu comme le meilleur chevalier du poignard qui se trouvait parmi les Maffiosi, et que ses partenaires avaient une réputation de premier ordre.

Les bandits, redoutés pour leur courage et pour leur mépris de la mort, étaient en outre bien organisés, et cependant dès la libération de Primo ses membres cessèrent de faire la route, dans Moh Street, ainsi qu'ils en avaient l'habitude ; le plus grand nombre d'entre eux se dissimula dans les repaires de la « Petite Italie ». Petto le Bœuf décida que l'air de la campagne lui ferait du bien, et di Luca s'enfuit en Sicile.

Parmi les Maffiosi siciliens, di Primo avait été connu sous le nom de « Poignard n° 62 ». Cela voulait dire qu'il était le n° 62 parmi les bons manieurs de lame, auxquels ils faisaient appels lorsqu'ils avaient à effectuer des attentats d'envergure. Il avait une façon de laisser sa signature sur ses victimes, que nous aurons l'occasion de décrire plus loin.

Lorsque Petto, le Bœuf, quitta New-York, il s'installa avec sa famille dans un petit cottage aux environs de Wilkes-Barre. « Sûrement, se disait-il, di Primo ne me trouvera pas dans cette retraite. » Il était décidé à faire le mort pendant quelques mois, tout en maintenant une liaison avec Morello et Lupo à New-York, jusqu'au jour où un couteau ayant brillé, di Primo aurait cessé de vivre !

Mais Petto n'avait pas fui assez loin. Son repaire fut connu de di Primo, le jour même où celui-ci sortit de prison. Per-

sonne ne sait comment il l'apprit, mais les renseignements qu'il avait à ce sujet sont d'une précision qui laisse rêveur...

Di Primo avait fait serment de tirer vengeance de Petto, qui avait mis fin à la belle vie de son beau-frère Mandinino. Vengeance difficile à satisfaire. Petto était un Sicilien, trapu et corpulent, fort comme un bœuf et qui avait brillé jadis sur tous les rings de l'Italie, où il avait paru comme boxeur professionnel. Mais pourtant, trois jours après la mise en liberté de di Primo, le cri de guerre de la Mafia frappa ses oreilles. Son ennemi était là qui le guettait à sa porte...

Petto se trouvait alors seul dans sa maison où, assis sous la lampe, il lisait un journal. La feuille lui tomba de la main. La menace de mort se faisait plus pressante : d'étouffée elle devenait perçante.

Petto se leva et se dirigea vers l'antichambre sombre. Il se dit, sans doute, qu'il s'agissait d'un message de Lupo lui annonçant peut-être la mort de di Primo. Néanmoins, il fallait être prêt à tout. Il prit son fusil et ouvrit la porte avec précaution.

Nul ne sait ce qui se passa exactement, mais lorsque la famille de Petto revint au cottage de Wilkes-Barre ils n'y trouvèrent qu'un cadavre.

Petto gisait sur le sol. Son corps était lardé de soixante-deux blessures. C'était la signature du poignard n° 62. Gino di Primo, assassin loyal et vengeur impitoyable. Cinquante de ses blessures étaient mortelles, mais Pino avait frappé soixante-deux fois pour manifester sa présence et satisfaire sa rancune...

Après ce meurtre, le petit faux monnayeur de Sing-Sing effaça un nom sur sa liste et se rendit à New-York, pour avoir raison de Lupo et Morello. Mais les courageux Maffiosi étaient plus effrayés que jamais. Di Primo eut beau fouiller les repaires de ses anciens camarades, il n'en découvrit pas trace.

Alors, Di Primo s'embarqua pour l'Italie à la recherche de Di Luca. Di Luca était dans un petit village de montagne de Sicile où il rendait visite à ses amis.

Les Maffiosi d'Amérique n'avaient pas eu le temps de le prévenir de l'arrivée de son ennemi que celui-ci était déjà près de lui. Di Primo le rencontra sur une route de la montagne et, sans préambule, l'abattit d'une balle. Le nom de Di Luca était encore rayé de sa liste.

Ce fut la dernière aventure de « Poignard 62 ». Après le meurtre de Di Luca, sa chance tourna. Voici ce qui arriva.

Lupo et Morello étaient riches. Lupo disposait, disait-on, de 100.000 dollars, et jouissait d'une grande influence. Ces deux Italiens devenus Américains persuadèrent sans doute les Maffiosi siciliens de se charger de ce Di Primo, dont le caractère était si déplaisant. Avant que celui-ci ait pu retourner à New-York, ils le firent



La Main Noire a passé... Elle a semé la ruine



après le raid de la police; (à gauche) l'un de ses (à droite), limier de la brigade italienne de chargé de démasquer.

R DE LA MAIN NOIRE

Un policeman vient d'apprendre à la femme de Petrosino la tragique nouvelle de l'assassinat de son mari en Sicile.



et l'épouvante chez un de ses adversaires.

exécuter. On le trouva, lui aussi, un jour, sur la route, mort, lardé de coups de poignard.

Telle est la fin de l'histoire de la vengeance de Primo. Il advint malheur quelques mois plus tard à Lupo et à Morello, et on conviendra que c'était justice.

Tous deux comptaient parmi les Maffiosi les plus puissants. C'étaient deux « caractères » offrant le plus grand intérêt. Pendant les semaines qui suivirent la mort de Di Primo, ils régnèrent en maîtres absolus sur la Mafia de New-York. Leur bande pratiquait le chantage sur une grande échelle, l'assassinat et la falsification, tandis que la police, toujours à leurs trousses, ne réussissait jamais à les capturer.

La surveillance dont ils étaient l'objet devint si étroite et si persistante que les nerfs de Lupo cédèrent. Il commença à boire et craignit de sortir de sa maison. Puis un événement extraordinaire se produisit : il commença à recevoir des lettres de menaces signées « Main Noire ».

Le chef des « Mains Noires » recevait sa propre médecine. Il devint extrêmement soucieux. On apprit plus tard que le détective Joe Petrosino, chef de la brigade de police italienne de New-York, avait envoyé ces lettres en vue de briser les nerfs du bandit, car Petrosino avait le sens de l'humour.

Tout à une fin, et Lupo et Morello furent arrêtés, en même temps que six autres Maffiosi de New-York, et accusés de faux. Lupo fut condamné à trente ans de détention à Atlanta, et Morello à vingt ans.

VI

CINQ HOMMES QUI PARLÈRENT... ET MOURURENT

Un gros et jovial petit homme, aux cheveux blancs et à la moustache blanche, frisée — tel était Raffaele Palizzola, ex-maire de Palerme, membre de la Chambre des députés italienne, et qu'on appelait le roi de la Mafia en Sicile.

Il y a quelques années, l'intrépide marquis Emanuele Notarbartolo, un des hommes les plus riches de Palerme, également député, essaya de défier Palizzola et la Mafia.

Il accusa Palizzola d'avoir commis des abus dans une banque de Palerme, et d'avoir été l'instigateur de toute une série de crimes commis par la Mafia.

La justice paraissait tenir compte de ses accusations, lorsque...

Comme il se trouvait dans un train qui le conduisait à Messine, il fut tué.

Bien des jours s'écoulèrent avant que le corps de Notarbartolo ne fût retrouvé dans un ravin, près des rails : le cadavre portait vingt-trois blessures. Les assassins l'avaient jeté par la portière, lorsque leur crime avait été accompli.

Le meurtre provoqua une vive émotion en Italie, car les Notarbartolo étaient une

famille puissante. Le débonnaire Signor Palizzola fut arrêté, bien qu'il protestât vivement de son innocence. Il fut jugé à Milan et condamné pour meurtre à trente ans de détention.

Mais qu'est-ce qu'une condamnation pour les Maffiosi. Signor Palizzola était, lui aussi, puissant. Il obtint un sursis, et finalement, la révision de son procès, qui eut lieu à Venise. Le lieutenant Léopold Notarbartolo, fils de la victime et ami personnel du roi d'Italie, dénonça Palizzola comme l'homme qui avait ordonné l'assassinat de son père. Deux mille cinq cents témoins furent interrogés, et Palizzola fut acquitté.

Acclamations dans les rangs des Maffiosi. Consternation à l'extérieur. Rumeurs sinistres au sujet des hommes qui connaissent le secret de la mort de Notarbartolo, et qui n'osaient pas parler, à cause de l'Omerta, pacte de silence...

Un seul fait était avéré — quelqu'un avait tué Notarbartolo; il ne s'était pas donné la mort volontairement. Et, tant qu'un des hommes ayant pris part au meurtre serait en vie, une possibilité de découvrir la vérité subsistait.

A cette époque, un jeune Sicilien, Salvatore Marchinne, entra en scène. On apprit qu'au lendemain de l'arrestation de Palizzola, Marchinne et son père avaient emmené trois hommes dans leur barque de pêche à l'heure la plus noire de la nuit. Ces trois hommes, disait-on, étaient les vrais assassins de Notarbartolo.

Les Marchinne avaient mis le cap vers le Sud, laissant la Sicile derrière eux, et avaient débarqué leurs trois mystérieux passagers sur la côte tunisienne. De là, les trois hommes avaient gagné l'Amérique.

Salvatore et son père avaient été largement payés pour le transport des voyageurs, mais les Maffiosi n'étaient guère rassurés, et les deux hommes furent constamment filés. Lorsqu'on apprit que l'aîné des Marchinne avait fait quelques remarques indiscrettes, il eut la gorge tranchée. Quant à Salvatore, on lui fit savoir qu'il ferait mieux de partir pour l'Amérique, et le jeune homme, terrifié, obéit aussitôt. En ce qui concerne les trois Siciliens qui, grâce à lui, avaient pris la fuite, deux s'établirent à Riverside, dans l'Illinois, non loin de Chicago, et le troisième à Belleville, également dans l'Illinois. Salvatore Marchinne, qui débarqua plus tard, devint marchand de poisson ambulant à New-York.

Il est impossible d'établir les causes des crimes extraordinaires qui eurent lieu par la suite. Peut-être, une personne faisant partie des hautes sphères de la Mafia connaît-elle aujourd'hui tous les détails de l'affaire. Peut-être tous ceux qui ont pris part à leurs équipées sanglantes ne sont-ils plus de ce monde !

Mais la police a réussi à établir les faits suivants : en 1904, les trois hommes ins-

taillés en Illinois résolurent de retourner en Sicile. Peut-être voulaient-ils être, une fois de plus, rétribués pour leur silence ? Peut-être souhaitaient-ils tout simplement de revoir leur pays natal. Ce qui est certain, c'est que leur décision allait probablement à l'encontre de la volonté de la Mafia, car, avant qu'ils n'aient pu s'embarquer, ils furent poignardés et horriblement mutilés. La police de l'Illinois ne put découvrir la piste des meurtriers.

Salvatore Marchinne, qui vivait à New-York, était le seul survivant des cinq. Lorsque le petit marchand ambulant apprit le sort de ses compagnons, il trembla. Mais plusieurs mois s'écoulèrent sans qu'il fût molesté.

Son tour arriva enfin. Un charretier passant par la East Forty First Street, du quartier de Flat Bush de Brooklyn, découvrit dans un terrain vague un paquet enveloppé dans de la toile cirée. C'étaient les restes de Salvatore.

La tête et les bras étaient tranchés, la langue découpée. Trois coups de poignard en pleine gorge avaient causé sa mort. Les meurtriers n'avaient pas cherché à dissimuler l'identité de la victime. On découvrit dans sa poche la lettre d'une femme qui le suppliait de fuir s'il voulait avoir la vie sauve.

La police interrogea les amis du défunt. Mais ils déclarèrent qu'ils ignoraient tout. Omerta les contraignait au silence.

Chacune des cinq victimes, dont nous avons décrit la mort, portait le sceau de la Mafia. Tous avaient la langue coupée, — châtiment infligé aux traîtres et dénonciateurs. Tous les cinq avaient dénoncé leurs compagnons ou avaient menacé de les dénoncer, et tous les cinq étaient morts...

Mais qu'advint-il du débonnaire et gros Palizzola, le roi de la Mafia ? Il est mort, il n'y a pas très longtemps, de vieillesse, dans son lit...

Hubert DAIL.

nr

L'Oiseau Canari
a tracé définitivement
la voie du

Courrier Sud

Lisez
Courrier Sud

Roman par
A. de SAINT EXUPÉRY

nr

AU COMPTOIR = D'ORLEANS =

112-114 Avenue d'Orléans-Paris-Tél. Vaug¹⁵⁻⁶²

Maison sans aucune succursale

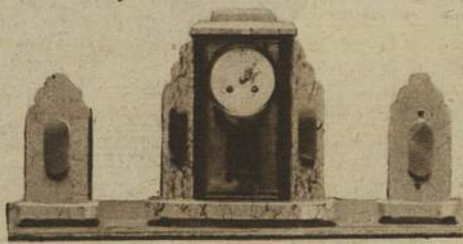
BIJOUTERIE - ORFÈVRE - JOAILLERIE
HORLOGERIE - CARILLONS
GARNITURE / DE CHEMINÉE /

GRANDE RÉCLAME D'HORLOGERIE



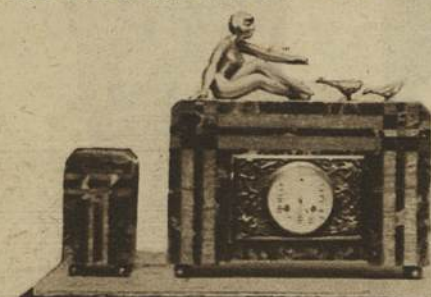
Garniture moderne marbre, mouvement garanti. Les 3 pièces : valeur 145 fr. Prix

95 fr.



Régulateur marbre couleur appliques brésil, mouvement quinzaine à sonnerie garanti 3 ans, balancier mercure Les 3 p^{ces} : val. 850 fr. Prix

645 fr.



Garniture moderne agate portor et brésil sujets et applique bronze véritable, mouvement quinzaine à sonnerie. Garanti 5 ans : valeur 1700 fr. Prix

1.295 fr.



Garniture moderne marbre 2 tons, mouvement neuvaïne garanti 3 ans. Les 3 pièces : valeur 685 fr. Prix

395 fr.

300 modèles de garnitures de cheminée

Achat au plus haut cours : or, argent, platine, pierres précieuses

(Demander notre Catalogue général D)

Pour tout achat au-dessus de 100 fr., nous reprenons les pièces d'or de 20 fr. pour 100 fr. au lieu de 97 fr. cours officiel

Remise spéciale sur présentation de cette annonce

LES ÉNIGMES

Grand concours hebdomadaire

X. - Le château des disparus

L'IMPRESSION est plus ou moins forte, selon les cas, mais, pour moi, elle reste toujours le souvenir le plus vif que je garde d'une enquête : le moment où l'on ne sait rien, où l'on n'a que les quelques données grossières qui sont parvenues à la police, où l'on imagine les personnages selon son tempérament et où l'on débarque dans un milieu nouveau, dans une région que l'on ne connaît pas, souvent.

Des agités vous attendent. La ville ou le village est en rumeur. Et cette rumeur cache des intérêts qu'il va falloir démêler.

On descend du train avec une petite angoisse, un peu, en somme, comme on jette des plaques sur le tapis vert.

Quand j'en ai parlé, un jour, à G. 7, il a laissé tomber :

— Littérature...

Mais la preuve qu'il s'y laisse prendre tout comme moi, c'est que, à ces moments-là, il garde toujours le silence.

Cette fois, le décor, les moindres éléments du drame tel qu'il nous était présenté étaient bien faits pour impressionner. Le hasard voulait que nous arrivions à sept heures du soir, et, comme on était en octobre, il faisait nuit.

Un méchant autobus d'abord pour nous transporter de la ville au village. Là, des gens nous attendant, nous épiant, se mettent à nous suivre à distance dès que nous nous dirigeons, à pied, vers le château.

On devait être étonné que G. 7 n'interrogeât personne, qu'il allât droit au but en dédaignant les déclarations qu'eussent pu faire les paysans.

La campagne, dans l'obscurité. Des vols d'oiseaux, des bruits étranges pour les gens des villes...

Puis une allée sombre, bordée de peupliers courbés par le vent. Au bout de cette allée une masse noire, une tourelle se découpant sur les nuages gris, le point lumineux d'une fenêtre.

Ces ombres qui nous suivaient... Tout le village devait être sur nos talons, silencieux, à distance...

Enfin le bruit du marteau que G. 7 souleva et laissa retomber lourdement...

Nous dûmes attendre cinq minutes pour le moins. Et je me souviens que mon compagnon tenait la main dans celle de ses poches où il a coutume de mettre son revolver. Nous ne pouvions savoir ce qui nous était réservé.

Ce que nous connaissions de l'affaire tenait du cauchemar, de la fantasmagorie ou du cabanon. En deux mots, trois hommes avaient subitement disparu, dans ce château sur le perron duquel nous nous trouvions. Et on accusait le quatrième du triple crime.

Or, ce quatrième était le châtelain, le comte de Buc, qui aurait, pour des raisons encore mystérieuses, donné la mort à ses domestiques.

Nous l'aperçûmes à une fenêtre sur le rebord de laquelle il se pencha. Le conducteur de l'autobus nous avait prévenus qu'il se défendrait sûrement à coups de fusil. Il n'en fut rien. Quelques instants plus tard, la porte s'entr'ouvrait. Nous distinguions une haute silhouette dans le noir du hall. Et une voix nous disait :

— Police, je suppose? Veuillez vous donner la peine d'entrer, messieurs.

La porte se referma sur nous. Puis, une autre fut poussée et nous nous trouvâmes dans une bibliothèque gothique qui était éclairée.

Le comte était grand, d'une pâleur qui devait être naturelle, avec des prunelles fatiguées, quelque chose de lassé dans toutes ses attitudes, ce qui lui donnait assez grand air. Il ne nous invita pas à nous asseoir, mais il nous désigna des chaises. Puis, sans transition, du bout des lèvres, en laissant tomber les mots négligemment, il fit son récit :

— Je vous attendais... Il était naturel que cette canaille — il désignait le parc où les paysans formaient une masse silencieuse dans la nuit — s'occupât de mes affaires... Il ne s'asseyait pas. Il marchait de long en large.

— Si nous étions toujours au Mexique, je ne vous aurais pas ouvert ma porte et je vous aurais envoyé quelques balles de gros calibre... Car, là-bas, j'avais pour principe de m'occuper moi-même de mes affaires...

Mais il faut que je me réhabitue à la France et à ses mœurs...

Puis-je vous demander cependant quel grade vous avez dans la police?

— Inspecteur... laissa tomber G. 7.

— Est-ce suffisant pour que je n'aie pas à recommencer dix fois mon récit, chaque fois devant un personnage un peu plus hiérarchiquement important?... J'ai horreur des formalités... J'ai vécu pendant vingt-cinq ans dans une des régions les plus désertes du monde, là-bas, vers les bouches du Rio Grande... Et j'aime autant vous dire que quand un monsieur venait, au nom d'un quelconque gouvernement, pour lever des impôts ou pour des chinoïseries de ce genre, nous lui donnions à choisir entre une balle dans la tête et la fuite...

Lorsque j'ai quitté la France, j'étais

ruiné. Il me restait juste ce vieux château, qui n'est lui-même qu'une ruine...

J'emmenais un domestique, Vachet, qui est resté avec moi jusqu'à ces derniers temps...

J'ai fait de tout, là-bas, de l'élevage et de la prospection, du caoutchouc et des cultures invraisemblables. J'ai fini par trouver une mine d'argent et je suis devenu très riche...

Je vous ai parlé de ma solitude. Pour toute compagnie digne de ce nom, j'avais Vachet, ainsi que trois hommes qui furent à la fois mes compagnons d'aventures et mes valets...

Juan, l'Espagnol... Un gros Hollandais appelé Peter... Enfin une espèce de hors la loi américain, John Smitt...

Nous avons pour ainsi dire toujours vécu ensemble. Ensemble nous buvions, jouions aux cartes. Ensemble, quand la solitude nous pesait, nous allions à cheval à la ville voisine, distante de soixante-dix milles...

A cinquante ans, le mal du pays m'a pris... Je suis revenu... Je me suis installé ici avec mes quatre hommes, et la première chose que Vachet a faite a été de me quitter en emportant quelques milliers de francs. Je n'ai pas porté plainte. Ce n'est pas une histoire pour la police française...

Après trois semaines, je ne me sentis pas bien. Je vis un médecin qui, ne connaissant rien de ma vie, m'affirma que j'avais toujours eu le cœur faible et que la moindre émotion me tuerait...



Une tourelle se découpant sur les nuages gris.

Le comte ricana. Il semblait dominer tout ce qui était autour de lui. Il parlait comme un géant égaré parmi des pygmées.

— Que voulez-vous? Ces gens-là vous impressionnent quand même... Je ne me connais pas de famille, mais je suis bien sûr que si je mourais, de vagues cousins sortiraient de leur trou pour se disputer ma fortune. Alors je me suis décidé à faire un testament en faveur de mes trois compagnons restés fidèles et qui, du moins, ont participé à l'édification de cette fortune, qui ont souffert de la faim, de la chaleur, des moustiques et d'un tas d'autres choses encore avec moi...

J'avais confiance en eux... J'ai eu le malheur de leur montrer le testament...

Huit jours plus tard, je fus pris de malaise après un repas...

Le lendemain, mon mal empirait...

Le surlendemain, en analysant moi-même mes aliments, j'y trouvai de l'arsenic...

Compris? Du moment qu'ils étaient mes héritiers, mes trois lascars entendaient l'être au plus vite...

Je vous ai dit que, là-bas, je rendais moi-même la justice. J'en ai fait autant ici. Je les ai bouclés. Et je les ai soumis à quelques petites tortures que vous ne comprendriez pas...

Ces imbéciles de paysans se sont émus de ne pas les revoir... Je m'y attendais... Je vous attendais...

Puisque, en France, c'est la police qui s'occupe de ces choses-là, — ce qui, soit dit en passant, est ridicule, — emportez-les, faites-en ce qu'il vous plaira...

Voici la clef... Ils sont dans la quatrième cave, celle qui n'a pas de soupierail...

Et l'homme, allumant un cigare, nous proposa :

— Vous voulez que je vous montre le chemin?... Oh! ne craignez rien! Ils ne sont pas morts... Nous avons les uns comme les autres la vie plus dure que cela...

Je ne suis pas de taille à décrire cette atmosphère, pas plus qu'à donner une idée de mes impressions. Moins de cinq minutes plus tard, une lampe électrique à la main,

PHILIPS

RADIO PRÉSENTE



SA
SÉRIE
MERVEILLEUSE

A 442
A 415
B 443

nous étions dans les caves et nous délivrions les trois hommes.

Pas un mot de leur part ! Pas un cri d'indignation !

Comme le comte l'avait dit lui-même, la mentalité de ces gens-là n'était pas à notre portée.

On les conduisit dans la bibliothèque. Ils étaient piteux, les vêtements sales, déchirés, les barbes longues, avec quelque chose de hargneux dans le pli des lèvres, dans la façon de se tenir.

— Vous êtes accusés tous trois d'avoir tenté d'empoisonner le comte de Buc... prononça G. 7, qui ne me parut pas plus à son aise que moi.

L'un d'eux, l'Espagnol, ouvrit la bouche, la referma comme s'il eût jugé préférable de ne rien dire.

Mais l'Américain, lui, s'approcha furtivement de l'inspecteur. Il lui souffla :

— Vous n'avez pas compris ?...

Et, avec crainte, de façon à n'être pas vu du comte, il montra son front de l'index, en un geste significatif.

— Veuillez me laisser seul un instant avec ces hommes ! dit alors G. 7 en s'adressant au châtellain.

Celui-ci sourit, haussa les épaules, sortit, et nous entendîmes ses pas sur les dalles du hall.

— Fou ! vous comprenez ?... expliqua l'Américain avec un fort accent. Cela lui a pris dès notre retour en France... Il croit que tout le monde lui en veut, surtout nous...

Il ne vit plus qu'avec un revolver dans chaque poche... C'est même pour cela que Vachet est parti...

Nous, nous sommes restés, pour essayer de le ramener à la raison... Mais il nous épiait sans cesse. Il se croyait du matin au soir et du soir au matin en danger de mort...

Par ruse, il nous a attirés à la cave... Il nous y a enfermés...

C'est un malheureux... Avant cela, il était bon pour nous... Nous étions plutôt comme des camarades, là-bas, que comme supérieur et inférieurs...

Ce qu'il lui faut, c'est du repos, des soins...

Et les paysans qui attendaient toujours dehors, dans le brouillard qui était tombé sur le parc !

— Il y a combien de temps que Vachet est parti ? questionna G. 7.

— Trois jours après notre arrivée en France...

— Comment était-il ?

— Petit, très gros...

— Il avait de la famille quelque part ?

— Sais pas... Il a dit que ça le dégoûtait d'être traité ainsi... Il est parti sans dire où il allait...

— Le comte était déjà fou ?

— Bien sûr... Dès qu'il a été sur le bateau, en somme, il a changé...

— Et là-bas, au Mexique, rien ne laissait prévoir cette folie ?

— Rien... C'est l'air du pays, sans doute... Et, dans la cave, il nous a torturés... Nous ne voulons pas qu'il aie des ennuis... Il faut qu'on le soigne... Vous comprenez ?... Il n'est pas responsable...

— En somme, ce qu'il lui faut, fit négligemment G. 7, c'est la maison de santé... Ils opinèrent tous ensemble.

Mon compagnon alla ouvrir la porte, appela :

— Monsieur le Comte... Veuillez venir un instant, s'il vous plaît...

Celui-ci parut, un sourire sarcastique aux lèvres. Ses premiers mots furent :

— Ils vous ont dit que j'étais fou, n'est-ce pas ?

— C'est cela même !... Ils ont ajouté que vous avez assassiné Vachet...

Je ne comprenais plus. J'avais la gorge serrée. Je regardais autour de moi comme si je me fusse débattu dans un cauchemar.

Georges SIM.

?

(Lire la solution exacte Jeudi 28 novembre)

Les lecteurs désireux de prendre part au Concours hebdomadaire devront répondre aux questions suivantes :

- 1° Qu'est devenu Vachet ?
- 2° Que s'est-il passé au Château ?
- 3° Combien de solutions exactes parviendront-elles à "DéTECTIVE" ?

Découper ce Questionnaire qui tient lieu de
BON N° 10

Détatouage universel

sans piqure, sans acide. Diplôme 1928. Disparition 8 jours. Méthode, produits pour opérer soi-même. Renseign. T.p.r. Prof. DIOU, 29 bis, Av. de Bobigny, Noisy-le-Sec (Seine).

MARIAGES honorables riches et p. l. situations
M^{me} TELLIER, 4, r. de Chantilly (très sérieux).

Le Présent et l'Avenir n'ont pas de secret pour Thé-
rèse Girard, 78, av. des Ternes,
VOYANTE de la cour, 3^e ét. Paris. Consultez-la,
vos inquiétudes disparaîtront. De 2 à 7 h. et p. cor.

SOLUTION de la 8^e Enigme (L'incendie du parc Monceau)

— En géométrie, me dit G. 7, après qu'il eut fait promettre à la visiteuse d'envoyer l'argent, — que, soit dit en passant, elle hésitait à faire, ne voulant pas, comme elle l'affirmait, être la complice d'un criminel, — en géométrie, dis-je, quand on ne peut démontrer un théorème par l'enchaînement logique des déductions, on le démontre par l'absurde.

« C'est ce que j'ai fait en l'occurrence. Et la première vérité qui m'est apparue est que M. Biget-Mareuil ne creusait pas le sol pour cacher quelque chose. Sinon, il se fût contenté d'un trou.

« Ce qu'il voulait, c'était trouver quelque chose. « Et quelque chose qu'il n'avait pas caché lui-même, puisqu'il n'en connaissait pas l'emplacement exact.

« Quelque chose, pourtant, d'assez compromettant pour que, surpris par la police, il ait eu l'idée de mettre le feu à la maison et de s'enfuir.

« Supposons un cadavre. C'est à peu près la seule chose répondant à ces conditions, l'idée de vol étant écartée par la richesse des Biget-Mareuil.

« Maintenant, souvenez-vous de la lettre remise par le notaire et de ce qu'on nous a dit des Biget-Mareuil père et mère.

— Le vieux qui aurait tué ? dis-je.

— On nous a affirmé qu'il était jaloux, que sa femme était très belle. On nous a dit aussi que les fêtes ont soudain cessé à l'hôtel et que Mme Biget-Mareuil, dès cet instant, s'est étolée...

« Son mari la surprend avec un amant...

« Un seul moyen de se venger. Il tue l'homme. Il l'enterre ou le mure dans le sous-sol...

« Mais quand il disparaît, son fils ne vendra-t-il pas l'hôtel ? Ne découvrira-t-on pas un jour le cadavre ?...

« Pas de scandale ! Dans ce monde-là, c'est le premier principe qui domine toute la vie d'une classe sociale... Le nom des Biget-Mareuil doit rester sans tache...

« Une lettre accompagne donc le testament. Elle enjoint au fils de ne jamais vendre l'hôtel, en aucun cas, et sans doute en dit-elle la raison...

« Seulement le dernier Biget-Mareuil n'est pas de la trempe des précédents. Un pauvre homme qui s'affole à l'idée qu'il y a un cadavre chez lui, qui ne pense qu'à s'en débarrasser, qui va à Vichy avec toute sa maison, malgré son deuil et les coutumes, afin de pouvoir revenir seul dans l'hôtel vide...

« Il cherche... On le surprend... La police partie, il cherche encore, ne trouve rien, s'énervé, craint de voir revenir le commissaire, n' imagine rien de mieux que de mettre le feu à l'immeuble tout entier...

« Et, effrayé de son acte, il prend le premier train venu, sans même penser qu'il a très peu d'argent en poche...

On ne l'inqüéta pas. Deux semaines plus tard, sa femme allait le retrouver à Athènes, d'où le couple partit pour les Indes.

G. S.

Nous publierons, jeudi prochain, la liste des gagnants.

Règlement du Concours

Art. 1^{er}. — A la fin de chacune des 13 ÉNIGMES, une série de questions sera posée aux lecteurs. Ils devront y répondre d'une façon nette et précise, succincte le plus possible.

Ceux d'entre eux qui laisseront de côté l'une de ces questions se verront éliminés d'office. Les gagnants seront ceux dont les réponses se rapprocheront le plus des solutions exactes rédigées par l'auteur des 13 ÉNIGMES, M. Georges Sim, qui les a remises sous plis cachetés et numérotés au directeur de "DÉTECTIVE".

Art. 2. — Les lecteurs ont huit jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque ÉNIGME. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses à l'énigme N° 10 (14 novembre 1929) devront nous être parvenues, au plus tard, vendredi 22 novembre 1929, avant minuit. Les lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de la Corse, de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger, qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 22 novembre 1929, avant minuit. Le timbre à date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal "DÉTECTIVE", 35, rue Madame, Paris (VI^e), porter la mention CONCOURS DES 13 ÉNIGMES, N° 10, et renfermer le bon du concours correspondant. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par la dernière bande du numéro correspondant.

Art. 3. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule solution par ÉNIGME. Il est bien entendu, toutefois, que chaque membre d'une même famille a le droit d'envoyer sa propre solution.

Art. 4. — Nous donnerons la solution exacte de l'ÉNIGME N° 10 dans notre numéro du jeudi 28 novembre 1929, et la liste des gagnants dans notre numéro du jeudi 5 décembre 1929. Le même rythme sera observé pour toutes les autres énigmes.

Art. 5. — Les concours des 13 ÉNIGMES est doté de 25 prix chaque semaine, totalisant 3.000 francs en espèces.

Art. 6. — Chaque ÉNIGME forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts.

Mais nous faisons remarquer à nos lecteurs qu'ils ont tout avantage à participer aux 13 concours, car le plus avisé d'entre eux qui totalisera le plus grand nombre de points parmi les 325 réponses primées pendant 13 semaines, se verra attribuer un prix spécial de

10.000 francs en espèces indépendant de tout autre prix qui lui aurait été déjà attribué.

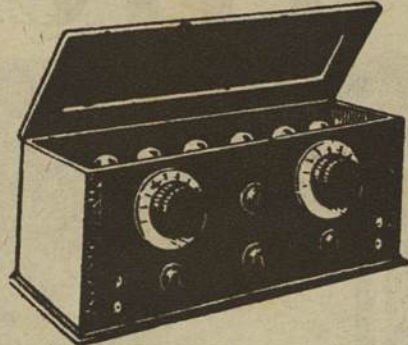
Prix hebdomadaires :
1^{er} PRIX : 1.000 francs en espèces

2^e — 500 —
3^e — 250 —
4^e — 150 —
5^e — 100 —
6^e au 25^e — 50 —

Gratuitement au choix 1000 Phonographes



1000 Postes T. S. F.



**DONNÉS pour diffuser cette
Marque de premier ordre, aux
lecteurs de ce journal qui se
conformeront à nos condi-
tions et nous enverront la solu-
tion exacte de ce Concours :**

Malheureux comme les

Riches comme

Pauvre comme ...

(Remplacer les points par des lettres)

Envoyez d'urgence votre réponse en découplant cette Annonce. Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse à

**Établissements EMYPHONE
(Service D E)**

17, Rue Sedaine, PARIS (11^e)

UNE ESQUISSE DE VOTRE VIE GRATUITEMENT

**"VOUS POUVEZ METTRE
FIN A VOS SOUCIS"**

a dit un fameux Astrologue

Un aperçu ou une esquisse de la vie est aussi important à toute personne de bon sens que la carte marine au navigateur. Pourquoi marcher dans l'obscurité lorsqu'en écrivant tout simplement une lettre vous pouvez obtenir des renseignements précis qui peuvent vous conduire au succès et au bonheur ?

UN BON AVERTI EN VAUT DEUX

Le professeur ROXROY vous dira comment avoir

du succès, quels sont vos jours favorables et défavorables, quand vous devez commencer une nouvelle entreprise ou faire un voyage, quand et avec qui vous devez vous marier, quand vous devez demander des faveurs, faire des placements ou des spéculations. Toutes ces choses et beaucoup d'autres peuvent être lues dans le livre de votre vie.

M^{re} E. Servagnet, Villa Petit Paradis, Alger, écrit : « Je suis entièrement satisfait de mon Horoscope qui m'a révélé avec une grande exactitude des faits passés et présents, me donnant avec fidélité les traits de mon caractère, l'état de ma santé, soulignant discrètement le rideau de l'avenir et joignant à cela de précieux conseils. Les travaux de M. le professeur ROXROY sont merveilleux et un Horoscope établi par lui, est la bonne étoile d'une maison. »

Afin de recevoir une courte ébauche de votre vie gratuitement, indiquez seulement le jour, mois, année et lieu de votre naissance. Écrivez vos nom et adresse lisiblement de votre propre main et adressez votre lettre immédiatement au professeur ROXROY. Si vous le désirez, vous pouvez joindre 2 francs en timbres pour travaux d'écriture, frais de poste, etc.

Adresse : ROXROY, Dept. 2129 B, Emmastraat, 12, la Haye, Hollande. Affranchissement pour la Hollande 1 fr. 50.



MAIGRIER

pour être mince et distinguée, entièrement ou d'une partie du visage ou du corps, sans rien avaler, facile à suivre.

— LE SEUL SANSDANGER ABSOLUMENT GARANTI. —

1^{er} résultats en une semaine, effets durables. — Ecr. de notre part à : H. M. Stella Golden, 47, Bd de la Chapelle, Paris-X^e qui vous fera connaître gratuitement le moyen.

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 4.504 : Classes primaires compl., certif. d'études, brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 4.507 : Classes secondaires compl., baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 4.514 : Carrières administratives.

Broch. 4.522 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 4.529 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie, agriculture, agriculture coloniale.

Broch. 4.535 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 4.543 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto.

Broch. 4.553 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 4.557 : Marine marchande.

Broch. 4.568 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professe.

Broch. 4.574 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, caricature, composition décorative, figures de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 4.579 : Les métiers de la coupe, de la couture et de la mode (petite main, seconde main, première main, couturière, vendeuse-retoncheuse, représentante, modiste, coupeur, coupeuse).

Broch. 4.585 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. 4.595 : Tourisme : Agences de voyages, transports, garages; guide, interprète.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

pour changer vos papiers peints :

**LA GRANDE MAISON
DU
PAPIER PEINT**
18 RUE DU VIEUX-COLOMBIER
Téléph. LITRÉ 52-42 & 36-51
dernières
nouvelles
modèles exclusifs
bon marché
absolu
Sur simple demande: Album S. franco

LA CÉLÈBRE MME DANIEL

Cartomancie, Astrologie, T. I. J. Par corr. 15 fr. 50 mandat
13 Rue Saussier-Leroy, PARIS (17^e) rez-de-chaussée

Mme SEVILLE VOYANTE RÉUSSITE EN TOUT

PARIS (9^e). — Cartomancie, graphologie, médium, reçoit tous les jours, de 10 à 19 heures, jeudis exceptés. Par correspondance, 15 fr.

SOMMER, DÉTECTIVE

Enquêtes avant mariage. Filatures. Recherches 40 fr.
Toutes missions. Paiement après.
Ouvert de 8 h. à 20 heures. Téléphone : Louvre 71-87.

5, RUE ÉTIENNE-MARCEL

Bulletin d'Abonnement

	1 an	6 mois
France et Colonies	55. »	28. »
Étranger		
tarif A ..	72. »	37. »
tarif B ..	82. »	43. »

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois).

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ci-joint mandat ou chèque, montant de

l'abonnement :

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la

Direction du journal DÉTECTIVE

35, rue Madame, PARIS (6^e) Tél. LITRÉ 32-11

Compte Chèque Postal N° 1298-37

Votre abonnement partira de la semaine qui suivra sa réception

Tout changement d'adresse doit être accompagné d'un franc en timbres-poste

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Sous la terreur de la Maffia



Un homme a été tué à coups de couteau, il porte sur son front le stigmate de la Main Noire... Le célèbre reporter Hubert Dail dévoile, aux pages 4, 5, 12 et 13, les secrets de la plus formidable organisation criminelle de notre époque.